



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 4106- 4107 - Vendredi 28 au lundi 31 mars 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 25**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 11
- Résultats provisoires des régions P. 12 à 25

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 26 à 46**

- Marchés de fournitures et services courants P. 26 à 42
- Marchés de travaux P. 43 à 46

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 47 à 55**

- Marchés de fournitures et services courants P. 47
- Marchés de travaux P. 48 à 53
- Marchés de prestations intellectuelles P. 54 & 55



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

CELLULE DU PROJET FONDS MONDIAL SIDA SECTEUR PUBLIC

Demande de prix à commande N° 2025-001PRES/CNLS-IST/SP/CPFM/SSP du 03/02/2025 pour la fourniture de pauses café et déjeuner au profit des bénéficiaires principal et secondaires du SP/CNLS-IST.

Financement : Subvention BFA-H-SPCNLS 3714 du Fonds Mondial Sida Secteur Public

Référence de la convocation : Lettre N° 2025-0067/PRES/CNLS-IST/SP/CPFM/CK/NK/RK du 12 février 2025

Date de publication : Quotidien des marchés publics N° 4071 du vendredi 07 février 2025

Date d'ouverture des plis : Lundi 17 février 2025. Nombre de soumissionnaires : Huit (08)

Soumissionnaires	Montant HTVA proposé	Montant HTVA corrigé	Note technique	Note financière	Note combinée	Observations
TINEPRO	Mini : 2 412 000 Maxi : 19 296 000		25			Non retenu pour l'évaluation financière car la note technique est inférieure à 70 points
CENTRE DE CONFERENCE YEELBA DE ZINIARE	Mini : 2 449 500 Maxi : 19 596 000		20			Non retenu pour l'évaluation financière car la note technique est inférieure à 70 points Les pages de signatures des contrats ne sont pas fournies
DOLCE-VITA	Mini : 2 297 000 Maxi : 18 376 000		55			Non retenu pour l'évaluation financière car la note technique est inférieure à 70 points
WOURE SERVICES	Mini : 2 000 000 Maxi : 16 000 000		100	95,75	98,73	3 ^{ème}
LUCIOLE PRESTATIONS	Mini : 1 652 500 Maxi : 13 220 000		Non évalué			Non conforme : Le reçu d'achat du dossier et la caution de soumission sont au nom d'EPSILON TECH alors que la lettre de soumission et les pièces administratives sont au nom de LUCIOLE PRESTATIONS
CROSSROADS CAFE	Mini : 2 500 000 Maxi : 20 000 000	Mini : 1 952 500 Maxi : 15 620 000	100	98,08	99,42	2 ^{ème} Application du rabais de 21,9%
GOLDEN RESTAURANT	Mini : 1 915 000 Maxi : 15 320 000		100	100	100	1er
ESPACE SOLEO	Mini : 1 187 500 Maxi : 19 000 000		Non évalué			Non conforme : La caution de soumission et l'autorisation d'exploitation d'un restaurant ne sont pas fournies
ATTRIBUTAIRES	1^{er} : GOLDEN RESTAURANT pour un montant total minimum d'un million neuf cent quinze mille (1 915 000) F CFA HTVA et un montant total maximum de quinze millions trois cent vingt mille (15 320 000) F CFA HTVA 2^{ème} : CROSSROADS CAFE pour un montant total minimum d'un million neuf cent cinquante-deux cinq cents (1 952 500) F CFA HTVA et un montant total maximum de quinze millions six cent vingt mille (15 620 000) F CFA HTVA 3^{ème} : WOURE SERVICES pour un montant total minimum de deux millions (2 000 000) F CFA HTVA et un montant total maximum de seize millions (16 000 000) F CFA HTVA					

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Appel d'offres restreint N°2025-002/MESRI/SG/DMP du 05 mars 2025 pour l'acquisition de véhicule Pick-up au profit du Projet de Construction et d'Equipeement Partiel de l'Université Virtuelle du Burkina Faso (PCEP-UV/BF) ; **Financement** : BOAD ; **Date de dépouillement** : 20/03/2025.

Date de délibération : 20/03/2025 ; **Nombre de plis reçus** : un (01).

Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement (FCFA)	Prix de l'offre corrigé (FCFA)	Observations	Classement
DIACFA AUTOMOBILES	HTVA: 25 000 000 TTC: 29 500 000	Non corrigée	Offre non analysée	Non classée

Attributaire : infructueux pour avoir reçu une seule offre.

Résultats provisoires

CELLULE NATIONALE DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS FINANCIERES (CENTIF)

Rectificatif suite aux recours préalables en date du 24 mars 2025 de TINEPRO et de l'Etablissement la Grâce Divine concernant les résultats d'attribution parus dans le quotidien n°4102 du lundi 24 mars 2025 page 04 et 05.

Demande de prix à commandes N°2025-001/MEF/CAB/CENTIF du 03/03/2025 relative à la fourniture de pauses-café et de pauses-déjeuner au cours des activités de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) à Ouagadougou.
Financement : Budget de la CENTIF, gestion 2025. Référence et date de la publication de l'avis : Quotidien N° 4090 du jeudi 06/03/2025.
Nombre de concurrents : Seize (16) ; Date de dépouillement : 13 mars 2025 ; Date de délibération : 19 mars 2025.

Lot unique : Fourniture de pauses-café et de pauses-déjeuner au cours des activités de la CENTIF à Ouagadougou.
MOYENNE PONDEREE TTC (M) : 49 396 307 FCFA; SEUIL MINIMUM TTC (0,85M) : 41 986 861 FCFA ; SEUIL MAXIMUM TTC (1,15M) : 56 805 753 FCFA ; SEUIL DE TOLERANCE DE 5% : 39 887 518 FCFA.

N°	Soumissionnaires au lot 1	Montant Lu (HT) en FCFA	Montant Lu (TTC) en FCFA	Montant corrigé (HT) en FCFA	Montant corrigé (FCFA TTC)	Observations générales	Classe-ment
1	HARMONIE SERVICE HA.RE.CA	-	Min : 3 852 420 TTC Max : 42 235 365 TTC	-	-	Conforme	6 ^e
2	GOLDEN RESTAURANT	-	Min : 3 841 200 TTC Max : 42 112 356 TTC	-	-	Conforme	4 ^e
3	TINEPRO	-	Min : 3 793 680 TTC Max : 41 591 378 TTC	-	-	Conforme	1 ^{er}
4	MEL-SERVICES	-	Min : 3 894 000 TTC Max : 42 691 220 TTC	-	-	Conforme	8 ^e
5	RAYAN SERVICES	-	Min : 3 874 200 TTC Max : 42 474 146 TTC	-	-	Conforme	7 ^e
6	CLUB BELKO	-	Min : 4 026 000 TTC Max : 44 138 380 TTC	-	-	Conforme	10 ^e
7	ENTREPRISE KHADHY	Min : 3 509 400 HTVA Max : 38 474 722 HTVA	-	Min : 3 245 400 HTVA Max : 35 580 402 HTVA	-	Non Conforme : car l'offre est anormalement basse.	-
8	GOLDEN TRAVELS AND TRADE	Min : 3 540 000 HTVA Max : 38 810 200 HTVA	-	-	-	Conforme	8 ^{ex-aequo}
9	ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO	-	Min : 3 811 500 TTC Max : 41 786 745 TTC	-	-	Conforme	2 ^e
10	RAM'S DISTRIBUTION	Min : 12 498 200 HTVA Max : 32 232 200 HTVA	-	-	-	Non Conforme : absence du certificat de salubrité, de la preuve de la possession d'un restaurant et de l'autorisation d'exercer dans le domaine de la restauration.	-
11	RESTAURANT CHEZ LOUISIA	-	Min : 3 828 000 TTC Max : 41 967 640 TTC	-	-	Non Conforme : absence du certificat de salubrité et de l'attestation de travail du 3 ^e serveur.	-
12	WOURE SERVICES	-	Min : 3 853 080 TTC Max : 42 242 600 TTC	-	-	Non Conforme : absence d'un aide cuisinier et d'un serveur demandé.	-
13	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	-	Min : 3 824 040 TTC Max : 41 924 225 TTC	-	-	Conforme	3 ^e
14	ROSALIE SERVICE	-	Min : 3 847 800 TTC Max : 42 184 714 TTC	-	-	Conforme	5 ^e
15	LE ROYAUME	Min : 3 303 000 HTVA Max : 36 211 890 HTVA	-	-	-	Non Conforme : - les spécifications techniques proposées ne sont pas conformes ; - absence de la preuve de possession d'un restaurant.	-
16	MULTI SERVICE WENDKUNI	Min : 3 507 000 HTVA Max : 38 448 410 HTVA	-	-	-	Non Conforme : - absence de spécifications techniques proposées ; - absence de la preuve de possession d'un restaurant, des CV du chef cuisinier et des aides cuisiniers.	-
ATTRIBUTAIRE :		TINEPRO pour un montant minimum de trois millions sept cent quatre-vingt-treize mille six cent quatre-vingts (3 793 680) francs CFA TTC et un montant maximum de quarante un millions cinq cent quatre-vingt-onze mille trois cent soixante-dix-huit (41 591 378) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) jours par ordre de commande.					

Résultats provisoires

AGENCE DE FINANCEMENT ET DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Demande de prix n°2025-005/AFP-PME/DG/PRM du 28/02/2025 pour la fourniture de Pause-café, pause-déjeuner et cocktail pour les activités de l'Agence de Financement et de promotion des Petites et Moyennes Entreprises prévues à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso ; Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics n°4090 du jeudi 06 mars 2025 ;

Dépouillement : 13/03/2025 à 09 heures 00mn ; **Convocation CAM :** Lettre n°2025-004/AFP-PME/DG/PRM du 07 mars 2025 ;

Délibération : 13/03/2025 à 14 heures 41 mn ; **Nombre d'offres reçues :** 05 ;

Financement : Budget AFP-PME, compte VISTA Bank Burkina SA n°01053 006183500147 32 Intitulé « AFP-PME »

Récapitulatif des résultats d'analyse

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		OBSERVATIONS	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
HABICOM INTERNATIONAL	Min : 3 553 350 Min : 8 621 250	-	Min : 3 553 350 Min : 8 621 250	-	Non conforme : L'autorisation d'exploitation de restaurant non valide.	Non classé
ENTREPRISE TINEPRO	-	Min : 4 886 200 Max : 12 408 550	-	Min : 4 886 200 Max : 12 408 550	Non conforme : L'autorisation d'exploitation de restaurant non valide.	Non classé
CECILE SERVICE	Min : 3 650 000 Max : 9 225 000	-	Min : 3 650 000 Max : 9 225 000	-	Non Conforme : - L'autorisation d'exploitation de restaurant non valide. - Certificat de salubrité non fourni	Non classé
HARMONIE SERVICE (HARECA)	Min : 3 412 500 Max : 8 962 500	Min : 3 753 750 Max : 9 858 750	Min : 3 412 500 Max : 8 962 500	Min : 3 753 750 Max : 9 858 750	Conforme	1^{er}
ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO	-	Min : 3 822 500 Max : 9 790 000	-	Min : 3 822 500 Max : 9 790 000	Conforme	2^e

ATTRIBUTAIRE : HARMONIE SERVICE (HARECA) pour un montant minimum de **trois millions sept cent cinquante-trois mille sept cinquante (3 753 750) Francs CFA TTC** et un montant maximum de **neuf millions huit cent cinquante-huit mille sept cent cinquante (9 858 750) Francs CFA TTC** avec un délai d'exécution trente (30) jours pour chaque commande.

Manifestation d'intérêt n°2025-001/AFP-PME/DG/PRM du 19/02/2025 pour le recrutement d'un consultant (cabinet) pour la réalisation d'un audit du portefeuille de l'Agence de Financement et de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises.

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°4080 du jeudi 20 février 2025

Date d'ouverture des plis : 06/03/2025 à 09 heures 00 mn

Références de la lettre de convocation de la CAM : Lettre n°2025-003/AFP-PME/DG/PRM du 28/02/2025

Date de délibération : 14/03/2024 à 14h heures 58 mn ; **Nombre d'offres reçues :** 15 ; **Financement :** Budget AFP-PME, Gestion 2025.

Récapitulatif des résultats d'analyse

N° de pli	Nom du cabinet ou groupement de cabinets	Nombre de missions similaires justifiées	Nombre d'années d'expériences	Classement	Observations
1	GRUPEMENT CABINET EPG ET KMG	01	10 ans 6mois	Non classé	Non retenu
2	TATY ET ASSOCIE	00	9 ans 3mois	Non classé	Non retenu
3	GRUPEMENT CABINET FIDALLI SARL ET CABINET CBS	00	4ans 1mois	Non classé	Non retenu
4	CABINET SYNEX CONSULTING SARL	00	11ans 4mois	Non classé	Non retenu
5	PANAUDIT BURKINA	00	33ans	Non classé	Non retenu
6	EXPERTYS AUDIT-CONSEIL	00	17ans 4 mois	Non classé	Non retenu
7	GRUPEMENT CECOM ET AAC	00	1 ans 2 mois	Non classé	Non retenu
8	GRUPEMENT CABINET AE ET BAC	00	12 ans	Non classé	Non retenu
9	CABINET KANAGA CONSULTING	00	13ans 10 mois	Non classé	Non retenu
10	CGIC-AFRIQUE	05	33 ans 9 mois	2ème	Retenu pour la suite de la procédure
11	SOGECA INTERNATIONNAL	10	10 ans	1er	Retenu pour la suite de la procédure
12	CONVERGENCE SECCAPI	00	34 ans	Non classé	Non retenu
13	FIDUCIAL EXPERTISE AK	00	28 ans	Non classé	Non retenu
14	FORVIS MAZARS	02	80 ans	3ème	Retenu pour la suite de la procédure
15	GRUPEMENT DIARRA BURKINA ET DIARRA MALI	02	21ans	Non classé	Non retenu
Cabinets retenus		Le cabinet SOGECA INTERNATIONNAL , le cabinet CGIC-AFRIQUE et le cabinet FORVIS MAZARS sont retenus pour la suite de la procédure.			

Résultats provisoires

AGENCE NATIONALE DES EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Résultats de l'avis à manifestation d'intérêt N°2024-002/MEEA/ANEVE/DG/PRM du 07 janvier 2025 pour le recrutement d'un Consultants (firmes) chargé de la mise en place d'une démarche qualité selon la norme ISO 9001 : 2015
 Référence de la date de publication : revue des marchés publics N°4071 du vendredi 07/02/2022
 Convocation CAM : lettre N°2025-01/MEEA/SG/ANEVE/DG/PRM du 13/01/2025 ;
 Nombre de plis reçus à l'heure : 08 Nombre de plis arrivé en retard : 00 ; Nombre de lots : 01

N° Pli	Consultants	Pays	Lettre MI	Présentation du bureau	Références similaires	Adresse
1	HORIZON PERFORMANCES	Burkina Faso	Fourni	Fourni	Fourni	BP 453 Tel : (+226) 25 36 19 40/53 27 66 30 mail : wwwhorizon-performances.com
2	CFGG	Burkina Faso	Fourni	Fourni	Fourni	01 BP 1160 Ouagadougou 01 Tél : + (226) 63 89 31 31/06 13 01 01 Courriel: infocfggbf@gmail.com
3	CISM	Burkina Faso	Fourni	Fourni	Fourni	01 BP 1554 Ouagadougou 01 Tel : + (226) 25 41 89 43 Email: wwwcismcert.com
4	SOAKO EXPERTISE ET SMART SOLUTIONS SARL	Burkina Faso	Fourni	Fourni	Fourni	01 BP 2602 OUAGA CNTC Tél +226 05 82 48 48/ 25 44 44 19 Courriel: www.soakoexpertise.cominfoSe2s@soakoexpertise.com
5	DAN CHALLENGE INTERNATIONAL	Burkina Faso	Fourni	Fourni	Fourni	01 BP 5288 Ouagadougou 01 01, Tél 2 (+226) 25 40 73 04/70 08 14 76, Email : office.danchallenge@gmail.com
6	AFRIQUE COMPETENCES	Maroc	Fourni	Fourni	Fourni	131 Boulevard Abdelmoumen 7 ^{ème} étage quartier des hôpitaux 20100 Tel. +212 5 22 49 27 69/ +212 5 22 22 51 53 / fax : +212 5 22 49 23 29, +226 78 92 65 73, Email : contact@afrique-competence.com
7	BLAC CONSULTING	Burkina Faso	Fourni	Fourni	Fourni	01 BP 7025 Ouagadougou 01 Tél: +226 73 20 32 51 E-mail : brilacbf@yahoo.com
8	INTERNATIONAL SURE CONSULTING	Côte d'Ivoire	Fourni	Fourni	Fourni	08 BP 4005 Abidjan 08 - Burkina Faso Tél. : (+225) 22 0 61 03/59 59 51 59 Email : sureoffice2014@gmail.com

Infuctueux pour insuffisance technique des termes de références et des critères de qualification contenus dans l'avis à manifestation d'intérêt.

AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ

Rectificatif : Précision des références de la DPA sur la page de publication des résultats N°4007 du lundi 11 novembre 2024

Manifestation d'intérêt N°2024-12/ABNORM/DG/PRM du 25 septembre 2024 ; « **demande de propositions allégées (DPA) N°2024-006/ABNORM/DG/PRM du 23 octobre 2024** » relative au recrutement d'un consultant (personne morale) pour la mise en place d'un système de protection du réseau informatique « un firewall » (pare-feu) ; financement : Budget ABNORM Exercice 2024 ; Date de publication de l'avis : Quotidien N° 3978 du mardi 1er octobre 2024 ; Date de publication des résultats de l'avis : Quotidien N°3993 du mardi 22 octobre 2024. Invitation à déposer les propositions techniques et financières : lettre N°2024-227/ABNORM/DG/PRM du 24 octobre 2024. Date du dépouillement : 30/10/2024 ; Nombre de plis reçus : trois (03) ; lettre d'invitation à la CAM : N°2024-231/ABNORM/DG/PRM du 28 octobre 2024.

CRITERES	NOTATION : note technique minimale 75/100	SOUMISSIONNAIRES		
		IT INTEGRATION	NEURONES	ADV TECHNOLOGIES
La nature des activités du candidat (Réseaux et Système, Sécurité) 20 points,	20	20	20	20
Une expérience d'au moins cinq ans dont une année dans le déploiement de solutions réseaux et sécurité (05 ans) 10 points,	10	10	10	10
Avoir au moins une certification en sécurité informatique (NSE4, CEH, CISA, CISSP etc.) 10 points,	10	10	00	00
Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (deux marchés similaires, joindre page de garde et de signature des contrats et l'attestation de bonne fin d'exécution) 50 points,	50	50	50	50
Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels 10 points.	10	10	00	10
Score total	100	100	80	90
Classement		1 ^{er}	3 ^e	2 ^e

Observations	Retenu pour l'analyse financière	Retenu pour l'analyse financière Certificat en sécurité informatique (NSE4, CEH, CISA, CISSP etc.) et diplôme non fournis	Retenu pour l'analyse financière 3 certificats en sécurité informatique fournis mais expirés
---------------------	---	--	---

Résultats de l'analyse des offres financières

Montant lu en francs CFA	7 080 000 HTVA 8 354 400 TTC	5 320 244 TTC	12 933 620 TTC
Montant corrigé en francs CFA	7 080 000 HTVA 8 354 400 TTC	5 320 244 TTC	12 933 620 TTC

Conclusion : NEURONES est retenue pour la phase de négociation

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Réexamen suite au recours du Groupement RSI Sarl/COGEA International contre les résultats provisoires de l'Appel d'Offres Ouvert N°2024-028T/MEEA/SG/DMP du 22/07/2024 pour les travaux de réalisation de six (06) systèmes d'Adduction d'Eau Potable (AEP) dans la région du Centre-Nord et du Sahel, au profit du Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R), conformément à l'extrait de décision de l'ARCOP N°2025-L0037/ARCOP/ORD du 27 janvier 2025 ; Financement : Banque Africain de Développement/ Etat Gestion 2025 ;

Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°3952 du 26/08/2024 ;

Date de dépouillement : 25 septembre 2024 ; Date de délibération : 12 décembre 2024

Références de la convocation de la CAM : Ouverture : Lettre N°2024-0149/MEEA/SG/DMP du 19/09/2024

Délibération : Lettre N°2024-0140/MEEA/SG/DMP du 03/12/2024

Nombre de plis reçus : Neuf (09)

N°	Soumissionnaires	Lot	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Rang	Observations
			HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	Groupement ESDP/SAHA Sarl	1	554 894 700	654 775 746	553 221 500	652 801 370	-	Non qualifié : le CV du personnel non signé
		2	517 974 300	611 209 674	517 974 300	611 209 674	-	
2	Groupement SAAT/EEPC	1	444 470 000	524 474 600	444 470 000	524 474 600	-	Non qualifié : -Le Conducteur des travaux et Responsable en Hygiène, Sécurité et Environnement (RHSE) n'ont pas l'expérience générale requise par le DAO -Agrément technique de EEPC expiré.
3	Groupement EKR/EMAF	1	518 073 500	611 326 730	518 073 500	611 326 730	-	Non qualifié : - Le chiffre d'affaires du groupement est insuffisant ; -aucune référence technique conforme fournie ; -le Responsable en Hygiène, Sécurité et Environnement n'a pas le diplôme requis par le DAO
		2	501 206 000	591 423 080	502 206 000	592 603 080	-	
4	Groupement ECC KAF/BDTP	1	518 584 000	611 929 120	524 937 000	619 425 660	2 ^{ème}	Qualifié
		2	530 999 999	626 579 999	552 299 999	651 713 999	1 ^{er}	
5	Groupement FAC/GESEB	1	577 060 000	680 930 800	577 060 000	680 930 800	-	Non qualifié : Une seule référence techniques conforme fournie ; -Le Chef électromécanicien n'a pas fourni de diplôme requis par le DAO
		2	575 298 600	678 852 348	573 271 100	676 459 898	-	
6	GERICO-BTP	1	548 892 450	647 693 091	548 892 450	647 693 091	3 ^{ème}	Qualifié
7	Groupement RSI Sarl/COGEA International	1	491 440 100	-	491 440 100	579 899 318	1 ^{er}	Qualifié
8	FORBAT Afrique	1	560 840 800	661 792 144	560 840 800	661 792 144	-	Non qualifié : Une seule référence techniques conforme fournie
		2	552 575 400	652 038 972	552 575 400	652 038 972	-	
9	Groupement Elite Bâtiment/ACTIBAT-TP	1	521 297 250	615 130 755	521 297 250	615 130 755	-	Non qualifié : Une expérience spécifique pertinente fournie et l'entreprise Elite Bâtiment n'a pas d'expérience générale en construction
ATTRIBUTAIRE		<p>Lot 1 : Réalisation de trois (03) systèmes d'AEP dans les provinces du Namentenga et du Sanmantenga, Région du Centre-Nord, au profit du Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R) au groupement d'entreprise RSI Sarl/ COGEA International pour un montant de quatre cent quatre-vingt-onze millions quatre cent quarante mille cent (491 440 100) francs CFA HT-HD, soit cinq cent soixante-dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent dix-huit (579 899 318) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.</p> <p>Lot 2 : Réalisation de trois (03) systèmes d'AEP dans les provinces de l'Oudalan, du Seno et du soum, Région du Sahel, au profit du Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R) au groupement ECC KAF/BDTP pour un montant de cinq cent cinquante-deux millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (552 299 999) francs CFA HT-HD, soit six cent cinquante et un millions sept cent treize mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (651 713 999) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.</p>						

Résultats provisoires

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Appel d'offres ouvert N°2025-01/MS/SG/OST/DG/PRCP pour l'acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit de l'office de santé des travailleurs (OST). Financement : Budget OST, gestion 2025 ;
Convocation de la CAM : N°2025-01/MS/SG/OST/DG/PRCP du 12/02/2025 ; Date d'ouverture des plis : 17 février 2025 ;
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4071 du vendredi 07 février 2025 ;
 Nombre de lots : deux (02) - Nombre de soumissionnaires : douze (12) - Nombre de plis : dix-neuf (19).

N°	Soumissionnaire	Offres lues		Offres corrigees		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 01 : l'acquisition de matériels informatiques et péri-informatique : acquisition d'ordinateurs et accessoires au profit de l'Office de Santé des Travailleurs (OST)							
1	PACIFIC BUSINESS		16 750 100	14 195 000	16 750 100	Non conforme : * le débit minimum de transfert proposé ne correspond pas à la référence de la marque proposée du disque dur interne ; * le modèle du clavier proposé est sans fils uniquement au lieu du clavier sans fil et avec fil demandé ; *le haut-parleur JBL PRX710 ne possède pas de batterie, encore moins une batterie au plomb	Ecartée
2	DEBORE		18 210 940	15 433 000	18 210 940	Non conforme: * le micro-ordinateur de bureau proposé ne précise pas l'extension de la rame ; * le débit minimum de transfert proposé ne correspond pas à la référence de la marque proposée du disque dur interne ; * le modèle du clavier proposé est sans fils uniquement au lieu du clavier sans fil et avec fil demandé ; * l'antivirus proposé ne prend pas en charge la protection totale souhaitée.	Ecartée
3	PRODIGIA	13 775 000	16 254 500	14 165 000	16 714 700	Non conforme: * le débit minimum de transfert proposé ne correspond pas à la référence de la marque proposée du disque dur interne ; * l'antivirus proposé ne prend pas en charge la protection totale souhaitée	Ecartée
4	RELAX INFORMATIQUE BUREAUTIQUE	15 235 000		15 235 000	17 977 300	Non conforme: * le débit minimum de transfert proposé ne correspond pas à la référence de la marque proposée du disque dur interne ; * l'antivirus proposé ne prend pas en charge la protection totale souhaitée ; *le haut-parleur JBL PRX710 ne possède pas de batterie, encore moins une batterie au plomb.	Ecartée
5	CONGO DISTRIBUTION		15 600 780	13 221 000	15 600 780	Non conforme: * le débit minimum de transfert proposé ne correspond pas à la référence de la marque proposée du disque dur interne ; * Les prises externes du micro-ordinateur ne sont pas conformes ;	Ecartée
6	GCS SARL		17 983 200	15 240 000	17 983 200	Non conforme : * le débit minimum de transfert proposé ne correspond pas à la référence de la marque proposée du disque dur interne ; * le modèle et la marque du haut-parleur sont inexistantes.	Ecartée
7	FZ SERVICES	13 875 000		13 875 000	16 372 500	Non conforme : * le débit minimum de transfert proposé ne correspond pas à la référence de la marque proposée du disque dur interne ; * la référence du clavier sans fil est inexistante.	Ecartée
8	BENITO SERVICES	12 945 000	15 275 100	12 945 000	15 275 100	Non conforme : *le débit minimum de transfert proposé ne correspond pas à la référence de la marque proposée du disque dur interne ; * les références HP 900753P et HP ACK-301WN se réfèrent toutes deux à des claviers sans fil.	Ecartée
9	NAHOURI SERVICES	12 950 000		12 950 000	15 281 000	Non conforme : * le modèle du clavier proposé est sans fils uniquement au lieu du clavier sans fil et avec fil demandé; * le modèle et le type de l'antivirus Kaspersky proposés ne sont pas conformes; * erreur sur les totaux de l'item 16 de S. SQUARE car ce dernier a inscrit un total de 200 000 au lieu 100 000 dans son devis. Il en résulte des écarts sur les montants de -100 000 FCFA HTVA et -118 000 FCFA TTC, soit -0,62% en valeur relative.	Ecartée
10	S. SQUARE SARL		19 116 000	16 100 000	18 998 000	Offre conforme et retenue	1er
Lot 02 : l'acquisition de matériels informatiques et péri-informatique : réalisation d'une solution de vidéo conférence et livraison de pack Microsoft Office 365 standard pour la Direction Générale							
1	PACIFIC BUSINESS		9 853 000	8 350 000	9 853 000	Non conforme : *la marque de la caméra n'est pas spécifiée ; *la marque et les spécifications de caméra proposées sont celles d'une caméra de surveillance au lieu de caméra de vidéoconférence	Ecartée

Résultats provisoires

2	RELAX INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE	7 350 000		7 350 000	8 673 000	Non conforme: * la caméra proposée n'est pas spécifiée ; * il y a absence de prospectus dûment renseigné	Ecartée
3	CONGO DISTRIBUTION		8 150 850	6 907 500	8 150 850	Non conforme : *la marque et les spécifications de caméra proposées sont celles d'une caméra de surveillance au lieu d'une caméra de vidéoconférence ; *le logiciel n'est pas spécifié	Ecartée
4	NAHOURI SERVICES	6 720 000		6 720 000	7 929 600	Non conforme : Le logiciel proposé n'est pas conforme à celui demandé	Ecartée
5	LABI INTERNATIONAL	8 000 000		8 000 000	9 440 000	Offre conforme et retenue	1er
6	GCS SARL		8 643 500	7 325 000	8 643 500	Non conforme : *la marque de la caméra n'est pas spécifiée ; *Le logiciel proposé n'est pas conforme à celui demandé.	Ecartée
7	FZ SERVICES	7 600 000		7 600 000	8 968 000	Non conforme : * la marque de la caméra n'est pas définie ; * Les caractéristiques du microphone ne sont pas définies.	Ecartée
8	ZAMAN TECHNOLOGIES	7 985 000		7 985 000	9 422 300	Non conforme : *la caméra proposée n'est pas spécifiée ; *il y a absence de prospectus dûment renseigné ; *le prospectus de la camera proposé n'est pas conforme	Ecartée
9	BENITO SERVICES	7 750 000	9 145 000	7 750 000	9 145 000	Non conforme : * la marque de caméra proposée n'est pas adaptée pour une grande salle ; *le logiciel proposé est incohérent par rapport à celui demandé	Ecartée
Attributaire provisoire : LABI INTERNATIONAL, pour un montant de huit millions (8 000 000) francs HTVA avec un délai de livraison de dix (10) jours							

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

RECTIFICATIF SUITE AU RECOURS PREALABLE DU GROUPEMENT TSLB & SLCGB SARL

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 2025-001/MUH/SG/DMP/SMF-PC du 13/01/2025 POUR L'ACQUISITION DE STATIONS TOTALES AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE LA VIABILISATION ET DE LA TOPOGRAPHIE (DGUVT)
 Financement : **Budget du Fonds d'Aménagement Urbain, Exercice 2025.** Références des convocations de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : **Lettres n° 2025-015/MUH/SG/DMP/SMF-PC du 12/02/2025 et n° 2025-049/MUH/SG/DMP/SMF-PC du 18/03/2025**
 Nombre de plis reçus : **06.** Nombre de plis arrivés hors délais : **00.** Date d'ouverture des plis : **21/02/2025.**
 Publication : Quotidien des marchés publics **N° 4059 du mercredi 22 janvier 2025.** Date de délibération : **05/03/2025.** Publication : quotidien des marchés publics **N° 4096 du vendredi 14 mars 2025 :** Date de réexamen : **20/03/2025.** Date de délibération : **20/03/2025**
 Bornes des offres anormalement basses ou élevées : la borne inférieure est de **84 164 407 FCFA HTVA** et la borne supérieure est de **113 869 492 FCFA HTVA ;** Limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse : **79 956 186 FCFA HTVA**

LOT UNIQUE

Soumissionnaire	Montant lu (FCFA)	Montant corrigé (FCFA)	Observations	Classement
PINGWENDE MULTI VISIONS	112 500 000 TTC	106 875 000 TTC (une remise de 5% sur le montant TTC)	Non Conforme Agrément technique en matière informatique non probant	Non classé
GROUPEMENT CEC SYSTEMS & GENERAL MICRO SYSTEM	110 272 853 TTC	110 272 853 TTC	Non conforme Marchés similaires joints conclus avec des entreprises privées	Non classé
GROUPEMENT TSLB & SLCGB SARL	95 000 000 HTVA	95 000 000 HTVA	Conforme	1^{er}
BATRACOR	97 184 800 TTC	97 184 800 TTC	Non conforme Le délai de validité des offres sur la garantie de soumission est de 60 jours au lieu de 90 jours tel que stipulé dans le DAO.	Non classé
GROUPEMENT NAHOURI SERVICES & IMPERIAL GROUP INTERNATIONAL	81 400 000 HTVA	81 400 000 HTVA	Non conforme Accessoires : - Item II.1 : Un (01) Trépied : Un trépied topographique en aluminium ou en bois avec hauteur réglable, vis de calage/blocage à plateau tournant : absence de précision du type de trépied sur les spécifications techniques et absence de son prospectus ; - Item II.6 : Un (01) carnet de contrôle : Un (01) carnet de contrôle (contrôleur) compatible et supportant la station totale : absence de précision du type de carnet de contrôle compatible avec la station totale sur les spécifications techniques et absence de son prospectus ; - Absence des prospectus de tous les accessoires demandés dans le DAO.	Non classé
GROUPEMENT GROUP NEW WORLD BUSINESS/A.T.E.F	101 999 899 TTC	101 999 899 TTC	Non conforme Agrément technique en matière informatique de catégorie B minimum du Domaine 1 de A.T.E.F (2 ^e membre du groupement) non fourni. Pièces administratives non fournies à l'expiration du délai accordé par lettre N° 021/MUH/SG/SMF-PC du 21 février 2025 de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat conformément aux articles 2 et 3 de l'arrêté n°2017-392/MINEFID/CAB du 15/09/2017.	Non classé

ATTRIBUTAIRE : GROUPEMENT TSLB & SLCGB SARL pour un montant de quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) FCFA HTVA avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours.

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

PROJET PETITE IRRIGATION DANS LE GRAND OUEST ET LA REGION DE L'EST (PIGO Plus)

Appel d'offres ouvert national accéléré n°2025-001/PIGO Plus/CGRE du 19/02/2025 pour la réalisation des travaux d'aménagement de 637 ha de bas-fonds dans les régions des Haut Bassins, des Cascades, du Centre-Ouest et du Sud-ouest

Financement : KfW / BMZ-N° 2017.6752.4 ; Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : Note de service n° 2025-11/MARAH/SG/PB075 du 11 mars 2025 - Nombre de plis reçus : 19 - Nombre de plis arrivés hors délais : 00

Date d'ouverture des plis : 12 mars 2025 - Publication : Quotidien n°4079 du mercredi 19/02/2025 - Date de délibération : 19 mars 2025

N°	Soumissionnaires	Lot	Montant		Observations
			Lu en FCFA HTVA	Corrigé en FCFA HTVA	
1	Groupement GTC/ GERICO-BTP	1	101 489 447	101 489 447	Conforme
2	ECM Sarl		111 531 134	110 231 134	Conforme
3	Groupement NAKO- BTP/SOGICA		83 027 551	83 027 551	Conforme
4	HYDRO-BAT		138 241 750	138 241 750	Non Conforme : Offre anormalement élevée
5	Groupement Prestations & Service/ AEC-BTP		80 309 755	-	Non Conforme : Absence de toutes les pièces administratives du Groupement après l'expiration du délai à lui accordé

Attributaire : L'entreprise ECM Sarl pour un montant de cent dix millions deux cent trente et un mille cent trente-quatre (110 231 134) FCFA HTVA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.

N°	Soumissionnaires	Lot	Montant		Observations
			Lu en FCFA HTVA	Corrigé en FCFA HTVA	
1	Groupement NAKO- BTP/SOGICA	2	127 070 919	127 070 919	Conforme
2	Groupement ACOD/ PANAP BURKINA		134 665 626	134 665 626	Conforme
3	Groupement CBE/G.CO.TRA.P		146 229 770	146 229 770	Conforme
4	Ed.PA Sarl		148 275 162	-	Post qualification non analysé
5	Groupement ELEBOUE /SIRTE		124 262 543	-	Non Conforme : Absence de toutes les pièces administratives du Groupement après l'expiration du délai à lui accordé

Attributaire : Le groupement d'entreprises NAKO- BTP/SOGICA pour un montant de cent vingt-sept millions soixante-dix mille neuf cent dix-neuf (127 070 919) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

N°	Soumissionnaires	Lot	Montant		Observations
			Lu en FCFA HTVA	Corrigé en FCFA HTVA	
1	Groupement ACOD/ PANAP BURKINA	3	196 252 926	212 948 148	Conforme
2	Groupement CBE/G.CO.TRA.P		226 358 321	226 358 321	Conforme
3	ECM SARL		261 783 868	261 783 868	Conforme
4	Groupement POULOUNGO/RAS		294 395 252	-	Non Conforme : Absence de toutes les pièces administratives de l'entreprise RAS après l'expiration du délai à lui accordé Agrément technique TC de RAS non valable
5	Groupement ELEBOUE /SIRTE		260 858 065	-	Non Conforme Absence de toutes les pièces administratives du groupement après l'expiration du délai à lui accordé

Attributaire : Le Groupement d'entreprises CBE / GCOTRAP pour un montant de deux cent vingt-six millions trois cent cinquante-huit mille trois cent vingt et un (226 358 321) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

N°	Soumissionnaires	Lot	Montant		Observations
			Lu en FCFA HTVA	Corrigé en FCFA HTVA	
1	NOVA CONSTRUCTION	4	211 386 132	211 386 132	Conforme
2	Groupement ACOD/PANAP Burkina		234 827 254	247 075 160	Conforme
3	Groupement POULOUNGO/RAS		317 690 808	-	Non Conforme : Absence de toutes les pièces administratives de l'entreprise RAS après l'expiration du délai à lui accordé Agrément technique TC de RAS non valable

Attributaire : L'entreprise NOVA CONSTRUCTION pour un montant de deux cent onze millions trois cent quatre-vingt-six mille cent trente-deux (211 386 132) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

N°	Soumissionnaires	Lot	Montant		Observations
			Lu en FCFA HTVA	Corrigé en FCFA HTVA	
1	NOVA CONSTRUCTION	5	86 770 387	86 770 387	Conforme
2	SOUSA SERVICES UNLIMITED		91 964 793	91 964 793	Conforme
3	ETH-GCT		96 449 066	96 449 066	Conforme
4	Ed.PA Sarl		99 033 702	99 033 702	Post qualification non analysé
5	Groupement GCF / YIDIA		75 668 220	-	Non Conforme Absence de toutes les pièces administratives de l'entreprise YIDIA après l'expiration du délai à lui accordé
6	SOGETRA		256 155 715	-	Non Conforme Non fourniture de l'Attestation de la DRTSS et de la Déclaration d'engagement de la KfW signée
7	Groupement STE/EOT		88 532 819	-	Non Conforme Non fourniture des Attestations de situation fiscale et de la DRTSS et la Déclaration d'engagement de la KfW signée Absence de l'Agrément technique de EOT
8	Groupement Prestations & Service/ AEC-BTP		79 756 350	-	Non Conforme Absence de toutes les pièces administratives du Groupement après l'expiration du délai à lui accordé

Résultats provisoires

Attributaire : L'entreprise ETH-GCT pour un montant de quatre-vingt-seize millions quatre cent quarante-neuf mille soixante-six (96 449 066) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

N°	Soumissionnaires	Lot	Montant		Observations
			Lu en FCFA HTVA	Corrigé en FCFA HTVA	
1	Groupement ACOD/PANAP BURKINA	6	179 617 680	179 617 680	Conforme
2	Groupement GTC / GERICO BTP		199 231 476	199 231 476	Conforme
3	ECM		242 254 684	242 254 684	Conforme
4	ETH-GCT		209 529 843	-	Post qualification non analysé
5	SOGETRA		509 801 229	-	Non Conforme Non fourniture de l'Attestation de la DRTSS et de la Déclaration d'engagement de la KfW signée

Attributaire : Le Groupement d'entreprises ACOD SARL/PANAP BURKINA pour un montant de cent soixante-dix-neuf millions six cent dix-sept mille six cent quatre-vingts (179 617 680) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

N°	Soumissionnaires	Lot	Montant		Observations
			Lu en FCFA HTVA	Corrigé en FCFA HTVA	
1	Groupement GPS / G.CO.TRA.P	7	161 424 371	161 424 371	Conforme
2	Groupement GTC / GERICO - BTP		182 256 595	182 256 595	Conforme
3	ETH-GCT		187 773 207	187 773 207	Conforme
4	Groupement STE SARL / EOT SARL	7	176 372 947	-	Non Conforme Non fourniture des Attestations de situation fiscale et de la DRTSS et la Déclaration d'engagement de la KfW signée Absence de l'Agrément technique de EOT
5	Groupement POULOUNGO / RAS		229 191 809	-	Non Conforme Absence de toutes les pièces administratives de l'entreprise RAS après l'expiration du délai à lui accordé Agrément technique TC de RAS non valable

Attributaire : Le Groupement d'entreprises GTC/GERICO BTP pour un montant de cent quatre-vingt-deux millions deux cent cinquante-six mille cinq cent quatre-vingt-quinze (182 256 595) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

N°	Soumissionnaires	Lot	Montant		Observations
			Lu en FCFA HTVA	Corrigé en FCFA HTVA	
1	Groupement GPS / G.CO.TRA.P	8	101 033 129	101 033 129	Conforme
2	SOUSA SERVICES UNLIMITED		106 402 432	106 402 432	Conforme
3	ETH-GCT		112 371 244	112 371 244	Conforme
4	SIRTE SARL		98 492 172	-	Non Conforme : Absence des attestations de situation fiscale, de situation cotisante et de la Déclaration d'engagement de la KfW signée

Attributaire : L'entreprise SOUSA SERVICES UNLIMITED pour un montant de cent six millions quatre cent deux mille quatre cent trente-deux (106 402 432) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

N°	Soumissionnaires	Lot	Montant		Observations
			Lu en FCFA HTVA	Corrigé en FCFA HTVA	
1	Groupement GPS / G.CO.TRA.P	9	83 490 722	83 490 722	Non conforme Offre anormalement basse
2	SOUSA SERVICES UNLIMITED		89 104 826	89 104 826	Non conforme Offre anormalement basse
3	HYDRO-BAT		144 751 484	144 751 484	Conforme
4	AFRIKA KOSMOS		160 697 353	160 697 353	Non conforme Offre anormalement élevée
5	Groupement GCF / YIDIA		77 278 759	-	Non Conforme Absence de toutes les pièces administratives de l'entreprise YIDIA après l'expiration du délai à lui accordé
6	Groupement Prestation et Service / AEC-BTP		80 509 450	-	Non Conforme Absence de toutes les pièces administratives du Groupement après l'expiration du délai à lui accordé
7	SIRTE SARL		82 076 025	-	Non Conforme Absence des attestations de situation fiscale et de situation cotisante et la Déclaration d'engagement de la KfW signée
8	Groupement STE SARL / EOT SARL		88 894 084	-	Non Conforme Non fourniture des Attestations de situation fiscale et de la DRTSS et la Déclaration d'engagement de la KfW signée Absence de l'Agrément technique de EOT

Attributaire : L'entreprise HYDRO BAT pour un montant de cent quarante-quatre millions sept cent cinquante et un mille quatre cent quatre-vingt-quatre (144 751 484) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

COMMUNE RURALE DE PABRE

Synthèse de rectificative du résultat initial paru dans la revue des marchés N°4088 (bis) du mardi 04 mars 2025 de l'avis à manifestation d'intérêt de N°2025-01/CP/M/SG/PRM du 06/01/2025 relative à la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires de la commune de Pabré pour l'exercice 2025 sur une erreur survenue à l'analyse : agrément technique initialement exigé et pris en compte est annulé.

PRESTATION DE SERVICE

N° d'ordre	Nom de l'Entreprise	Contacts		N° IFU	RCCM	Observations
1	CEBEN TRADING	71 91 64 66		00252391D	OUA 01-2024-B13-16423	Retenu
2	BLK BEAUTY	76 75 51 48		00060250M	OUA 01 2014 B13-05700	Retenu
3	BABS	73 22 80 84		00213716A	OUA-01-2023-B13-13238	Retenu
4	KEPIO TRADING	76 03 36 38		00208964V	OUA-01-2023-B13-09968	Retenu
5	OMBG	78 70 00 42		00135745Z	OUA-2020-B3410	Retenu
6	GP. OUBDA	57 48 40 02		00000866W	OUA-2021-B3441	Retenu
7	GARAGE Z AUTO REPAIR-SALE	70 28 32 48		00030959E	OUA-01-2023-B12-06292	Retenu
8	G.P.S Sarl	70 35 53 75		00176386Z	OUA-2022-B3-265	Retenu
9	ILISAT WENDPOUIRE	70 33 70 05		00229456M	OUA-01-2024-B12-04441	Retenu
10	ENTREPRISE RACHID SERVICE	70 48 97 29		00072368G	OHG-2016-A056	Retenu
11	MUNDO NORD SERVICE	70 35 21 17		00164032F	OUA-2021-B9005	Retenu
12	ETABLISSEMENT NAMSORE	71 65 25 25		00032853V	OUA-2011-A1729	Retenu
13	TIPOKO SERVICE DOMA	78 02 31 95		00196668K	OUA 01 2023-M-02995	Retenu
14	AS EQUIPEMENT ET TRAVAUX Sarl	78 40 7176		00173234C	OUA-01-2022-B12-00918	Retenu
15	NOURIZ	70 25 26 77		00068817E	OUA-01-2022-B12-00918	Retenu
16	PRESTIGE SERVICE ET COMPAGNIE	78 82 10 74		00132443V	OUA-01-2020-A10-01218	Retenu
17	SAS WINSOM Sarl	70 61 69 23	Entretien et réparation de véhicules à 02 roues	00087815E	OUA 2017 B 0697	Retenu
18	LCB	70 02 26 38		00115638X	OUA 2019 A 0879	Retenu
19	ETABLISSEMENT TIEMTORE ISSOUF	78 29 10 11		00027251F	OUA 20003A 374	Retenu
20	EWDF SERVICE	76 57 98 89		00158688S	OUA2021 A3803	Retenu
21	GPS	70 25 42 61		00125113R	OUA-01-2015-A10-01581	Retenu
22	NERWAYA COMMERCE GENERAL	70 24 48 95		00008812T	OUA 2020B 0171	Retenu
23	HAMDI Sarl	76 62 15 19		00193988P	OUA 2012 A5207	Retenu
24	AZ NEW CHALLENGE	76 23 23 25		0064349K	OUA 2021 B 13267	Retenu
25	GLOBAL SAMI Sarl	54 1459 00		00130847A	OUA-01-2023-B12-C4339	Retenu
26	DRAM KOMA MULTI-SERVICE	70 76 98 67		00043173H	BBD-2008 A 479	Retenu
27	HIGH BUSINESS CONSULATE LIMITED Sarl	76 55 92		00170347V	OUA-01-2024-M-12731	Retenu
28	FUG	70 21 04 76		00200146A	OUA-01-2015-A10-01581	Retenu
29	KYA ET FRERES	70 30 02 78		00018450U	OUA 2020B 0171	Retenu
30	ABM	65 05 36 74		00102664W	OUA 2012 A5207	Retenu
31	LA.SER.T	70 21 49 16		00060222N	OUA-01-2014-B13-05651	Retenu
32	BARKAS SAS	53 19 10 10		00117121G	OUA 2019 B1805	Retenu
33	YADAH Sarl	74 27 29 24	00222251H	OUA01-2024-B12-00619	Retenu	
34	MOHASE SERVICE	62 53 90 25	00049472Z	LEO 2013 A 026	Retenu	
35	OBENI SERVICES	54 44 44 70	00148752S	OUA 2020 A 11752	Retenu	
36	KAB SEVICE	60 72 83 87	00059482U	OUA 01 2014 A10 05132	Retenu	

Résultats provisoires

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Rectificatif de la synthèse des Résultats de l'appel d'offres ouvert n°2025-01/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 02 janvier 2025 suite à l'extrait de décision N°2024-L0090/ARCOP/ORD du 24/03/2025 relatif à l'application des termes du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 par la CCAM

Objet : Appel d'offres ouvert n°2025-01/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 02 janvier 2025 portant travaux de **construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires au profit de la commune de Mogtédou**

- Lot 1 :** Construction d'un CEG (04 salles de classes+un bloc administratif y compris salle de prof et 02 blocs de latrines à 04 postes) à Nobsin au profit de la commune de Mogtédou ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 2 :** Construction d'un CEG (04 salles de classes+un bloc administratif y compris salle de prof, et 02 blocs de latrines à 04 postes) tampon entre MV1 ; MV2 et BV2 au profit de la commune de Mogtédou ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 3 :** Construction d'un CEG (04 salles de classes+un bloc administratif y compris salle de prof, et 02 blocs de latrines à 04 postes) tampon entre MV3 ; MV4 ; MV5 ; BV1 et Gadghin au profit de la commune de Mogtédou ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 4 :** Construction de 03 salles de classe +bureau+magasin et 1 bloc de latrines à 4 postes à Mogtédou V5 au profit de la commune de Mogtédou ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 5 :** Construction de quatre (04) logements (F3+cuisine externe +latrine) d'enseignants à l'école Mogtédou V4 au profit de la commune de Mogtédou ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 6 :** Construction de trois (03) logements (F3+cuisine externe +latrine) d'enseignants à l'école Mogtédou V2 au profit de la commune de Mogtédou ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 7 :** Construction de trois (03) logements (F3+cuisine externe +latrine) d'enseignants à l'école Bomboré V1 au profit de la commune de Mogtédou ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 8 :** Réhabilitation de six (06) salles de classes, du bâtiment administratif et de la salle de prof du LDM au profit de la commune de Mogtédou ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 60 jours
- Lot 9 :** Réhabilitation de trois (03) salles de classes+bureau+magasin à l'école Mogtédou AB et à l'école Mogtédou V2 au profit de la commune de Mogtédou ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 60 jours
- Lot 10 :** Construction d'une cuisine et de deux (02) blocs de latrines à quatre (04) postes à l'école Bomboré V1 au profit de la commune de Mogtédou ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 60 jours
- Lot 11 :** Construction d'un magasin à l'école Mogtédou V4 au profit de la commune de Mogtédou ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 30 jours

Publication : Revue des marchés publics n°4060 du jeudi 23 janvier 2025

Convocation de la CCAM : lettre n°2025-05/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 03 février 2025. **Date de dépouillement :** 24 février 2025

Nombre de soumissionnaires participants : lot1 : 23 - lot2 : 09 - lot3 : 23 - lot4 : 10 - lot5 : 24 - lot6 : 18 - lot7 : 11 - lot8 : 08 - lot9 : 20 - lot10 : 13 - lot11 : 12

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1						
Groupement ETS INTEGRALE AFRIQUE/ OZAMBOUE	49 379 049	58 267 278	49 979 150	58 975 397	Non conforme -Contradiction entre le montant en lettre et celui en chiffres au niveau de 04 salles de classes à l'item I-1 (non facturée et non 500 000) et a l'item I-2 (500 000 au lieu de 200 000) -ASC non valide -Absence de pièces administratives (ASF, AJT)	Non classé
GCE BTP	44 913 796	-	45 153 796	-	Conforme Erreur de calcul du total général Bloc pédagogique 4 salles de classes (27 849 655 au lieu de 27 609 655)	8 ^e
BARACK BARAKA SARL	40 006 066	47 207 158	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
EKM International Sarl	42 331 546	-	42 914 746	-	Conforme Contradiction entre le montant en lettre et celui en chiffre au niveau de 4-1 du V de latrine à 4 postes (30 000 au lieu de 3000).	5 ^e
ACIFEB SARL	41 110 211	48 510 049	41 109 985	48 509 782	Conforme Erreur de reportage de quantité au niveau de 1.3 de l'administration (5,145 au lieu de 5,152) Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 2.1 de l'administration (1,374 au lieu de 1,375) Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 2.13 des 04 salles de classes (588,8 au lieu de 588,88)	2 ^e
ETRACOM SARL	42 354 823	49 978 691	-	-	Non conforme -L'attestation de la CNSS fournie n'est pas conforme à l'agrément B4 fourni (3 personnes déclarées au lieu de 16) -L'attestation de situation fiscale non authentique -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Le conducteur des travaux COMPAORE Sibiri Mohamed et COMPAORE Sidbé Romuald Styven n'ont pas les cinq (05) ans d'expérience au vu des CV et attestation de travail fournis -Méthodologie non convainquant (la méthodologie ne fait pas ressortir clairement la mise en œuvre des tâches des ouvrages) -Planning non conforme (les travaux de remblai interviennent dans le chronogramme avant l'exécution des bétons et des maçonneries, chose impossible car le remblai est étalé après la mise en œuvre des parpaings ou longrines)	Non classé
Burkina Building Corporation Sarl (2 BC SARL)	40 002 314	47 202 731	42 293 814	49 906 700	Conforme Erreur de calcul au niveau de sous total latrine à 04 postes (2 719 300 au lieu de 1 573 550)	4 ^e

Résultats provisoires

ECF SARL	40 737 343	48 070 065	40 903 818	48 266 505	Conforme Erreur de calcul au niveau de super structure de 4 salles de classes ($1,85 \times 90\,000 = 166\,500$ et $1,85 \times 90\,000 = 25$)	1 ^{er}
ENTREPRISE SOUGOURINOOMA	43 156 887	-	-	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
GRACE PEGDEWENDE	45 774 600	-	45 215 335	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Contradiction entre le montant en lettre et celui en chiffre au niveau de 0.5 de bloc pédagogique (2500 au lieu de 2000) -Contradiction entre le montant en lettre et celui en chiffre au niveau de 1.2 de latrine (250 au lieu de 250 000) -Contradiction entre le montant en lettre et celui en chiffre au niveau de 3.3 de latrine (2005 au lieu de 2500).	Non classé
ENTREPRISE FIMBA	42 709 625	50 397 358	44 666 960	52 707 013	Conforme -Erreur de calcul du sous total administration et salle des profs ($11\,877\,210$ au lieu de $10\,988\,885$) -Erreur de calcul du sous total bloc pédagogique ($26\,980\,460$ au lieu de $25\,911\,450$)	7 ^e
LOAD SERVICES SARL	38 519 100	45 452 538	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
SBUCO BTP	42 582 191	50 246 985	-	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (ASC, DRTL5)	Non classé
CONSTRUCTION AFRIQUE DEVELOPPEMENT (CAD)	42 258 889	49 865 489	-	-	Conforme	3 ^e
ICADE SARL	49 465 433	58 369 211	53 066 553	62 618 533	Non conforme -Offre hors enveloppe -Absence de certificat de visite de site -Montant du sous total latrine non multipliée par 2 : ($3\,601\,120 \times 2 = 7\,202\,240$).	Non classé
BCGC	40 772 046	48 111 014	-	-	Non conforme Absence de l'ASF malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
TDG INTER SARL	42 656 414	50 334 569	46 256 495	54 582 664	Non conforme -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Facture N°0045/2023 délivrée par KTS non normalisée (facturée avec TVA mais ne comporte pas de sticker) -Methodologie des travaux non détaillée (mise en œuvre des travaux non détaillée) -Planning incohérent (les corps d'état de maçonnerie, charpente et terrassement sont exécutés à la même période) -Le conducteur des travaux Jules Sorgho ainsi que les autres ouvriers sont employés en même temps par l'entreprise Darée-Yandé (selon les attestations de travaux fournis) et TDG Inter Sarl (selon les CV) -Sur les CV, TDG Inter Sarl est employeur depuis 2020 alors que selon le RCCM, l'entreprise est créée en 2021 -L'item 1.6 de bloc pédagogique non facturé (application de la facturation la plus élevée des soumissionnaires du lot1) -Montant du sous total latrine non multiplié par 2 ($3\,600\,080 \times 2 = 7\,200\,160$)	Non classé
GVC	47 958 561	-	49 826 371	-	Non conforme -Personnel déclaré non conforme à l'agrément fourni -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Ubiquité du personnel (les mêmes personnes sont à GBC selon les attestations de travail et à GVC selon les CV au même moment, soit de 2008 à nos jours et 2012 à nos jours) -L'attestation de mise à disposition de GESEB est douteuse -La carte grise de la citerne immatriculée 11 KL5876 est illisible -Montant du sous total latrine non multipliée par 2 ($3\,600\,080 \times 2 = 7\,200\,160$)	Non classé
ETABLISSEMENT LANKOA SERVICES	41 518 281	48 991 572	43 510 286	51 342 132	Conforme -Omission du sous total de travaux préparatoire du bloc pédagogique, 4 salles de classes -Erreur de calcul au niveau de l'item 4.2 de latrine ($2 \times 25\,000 = 50\,000$ et non $2 \times 25\,000 = 4000$)	6 ^e
ACMG SARL	50 212 381	59 250 610	-	-	Non conforme -Absence de pièces administratives (ASF, ASC, DRTL5, AJT, CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé

Résultats provisoires

EOFF	40 002 515	47 202 967	39 928 489	47 115 617	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> <p>-Offre anormalement basse -Contradiction entre le prix unitaire en chiffre (95 000) et celui en lettre (quatre-vingt-quinze francs) à l'item 2.7 (Administration + salle des professeurs)</p>	Non classé
TENGA NOMWENDE BAT ET SERVICES	50 264 632	-	-	-	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> <p>Absence de pièces administratives (ASF, CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025</p>	Non classé
ETABLISSEMENT NEKELETOUMBA	50 291 127	-	-	-	Conforme	9 ^e
Lot 2						
GLOBAL BOWENDSONGRE SUSINESS	50 287 535	-	-	-	Conforme	2 ^e
COMPTOIR NABONSWEND DU PAPIER	50 207 535	-	-	-	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> <p>Absence de pièces administratives (ASF, ASC, DRTL5, CNF, AJT et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025</p>	Non classé
PROGRESS AND PROFIT INTERNATIONAL	50 247 535	-	-	-	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> <p>Absence de pièces administratives (ASF, ASC, DRTL5, CNF, AJT et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025</p>	Non classé
ETRACOM SARL	42 354 823	49 978 691	-	-	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> <p>-L'attestation de la CNSS fournie n'est pas conforme à l'agrément B4 fourni (3 personnes déclarées au lieu de 16) -L'attestation de situation fiscale non authentique -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Le conducteur des travaux COMPAORE Sibiri Mohamed et COMPAORE Sidbé Romuald Styven n'ont pas les cinq (05) ans d'expérience au vu des CV et attestation de travail fournis -Méthodologie non convainquant (la méthodologie ne fait pas ressortir clairement la mise en œuvre des tâches des ouvrages) -Planning non conforme (les travaux de remblai interviennent dans le chronogramme avant l'exécution des bétons et des maçonneries, chose impossible car le remblai est étalé après la mise en œuvre des parpaings ou longrines)</p>	Non classé
T.D.G INTER SARL	42 656 414	50 334 569	46 871 495	55 308 364	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> <p>-Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Facture N°0045/2023 délivrée par KTS non normalisée (facturée avec TVA mais ne comporte pas de sticker) -Méthodologie des travaux non détaillée (mise en œuvre des travaux non détaillée) -Planning incohérent (les corps d'état de maçonnerie, charpente et terrassement sont exécutés à la même période) -Le conducteur des travaux Jules Sorgho ainsi que les autres ouvriers sont employés en même temps par l'entreprise Darée-Yandé (selon les attestations de travaux fournis) et TDG Inter Sarl (selon les CV) -Sur les CV, TDG Inter Sarl est employeur depuis 2020 alors que selon le RCCM, l'entreprise est créée en 2021 -Non facturation de l'item 1.6 de terrassement de bloc pédagogique -Total latrine a 4 postes non multiplié par 2 (3 600 080*2= 7 200 160)</p>	Non classé
GVC	45 007 411	-	48 224 530	-	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> <p>-Personnel déclaré non conforme à l'agrément fourni -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Ubiquité du personnel (les mêmes personnes sont à GBC selon les attestations de travail et à GVC selon les CV au même moment, soit de 2008 à nos jours et 2012 à nos jours) -L'attestation de mise à disposition de GESEB est douteuse -La carte grise de la citerne immatriculée 11 KL5876 est illisible -Total latrine a 4 postes non multiplié par 2 (3 217 120*2= 6 434 240)</p>	Non classé
SODGIA SERVICES	50 275 496	59 325 085	-	-	Conforme	1 ^{er}
MULTI SERVICE WENDKUNI	50 291 496	-	-	-	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> <p>Absence de pièces administratives (ASF, ASC, DRTL5, CNF, AJT et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025</p>	Non classé
ENGCI SARL	49 461 496	59 364 565	-	-	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> <p>Absence de pièces administratives (ASF, ASC, DRTL5, CNF, AJT et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025</p>	Non classé
Lot 3						

Résultats provisoires

BARACK BARAKA SARL	39 821 513	46 989 385	-	-	Conforme Offre anormalement basse	Non classé
SOYIS-COYETRA	48 250 174	56 935 205	52 430 946	61 868 517	Non conforme -Hors enveloppe -Erreur de calcul au sous point IV de menuiserie métallique au niveau de bloc administration salles de profs (omission du sous total 4.2 (900 000))	Non classé
ACIFEB SARL	41 118 644	48 520 000	41 109 985	48 509 782	Conforme -Erreur de reportage de quantité au niveau de 1.3 de l'administration (5,145 au lieu de 5,152) -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 2.1 de l'administration (1,374 au lieu de 1,375) -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 2.13 des 04 salles de classes (588,8 au lieu de 588,88)	2 ^e
COLOSSAL	42 055 822	49 625 870			Conforme	4 ^e
ETRACOM SARL	42 354 823	49 978 691	-	-	Non conforme -L'attestation de la CNSS fournie n'est pas conforme à l'agrément B4 fourni (3 personnes déclarées au lieu de 16) -L'attestation de situation fiscale non authentique -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Le conducteur des travaux COMPAORE Sibiri Mohamed et COMPAORE Sidbé Romuald Styven n'ont pas les cinq (05) ans d'expérience au vu des CV et attestation de travail fournis -Méthodologie non convainquant (la méthodologie ne fait pas ressortir clairement la mise en œuvre des tâches des ouvrages) -Planning non conforme (les travaux de remblai interviennent dans le chronogramme avant l'exécution des bétons et des maçonneries, chose impossible car le remblai est étalé après la mise en œuvre des parpaings ou longrines)	Non classé
2 BC SARL	40 254 235	47 499 997	42 545 735	203 967	Conforme Erreur de calcul du total latrine a 4 postes (2 719 300 et non 1 573 550)	5 ^e
ECF SARL	39 795 165	46 958 294	39 961 640	47 154 735	Conforme -Offre anormalement basse -Erreur de calcul au niveau de 2.9 de 4 salles de classes (1,85*90 000= 166 500 au lieu de 25)	Non classé
ENTREPRISE SOUGOURINOOMA	42 806 154	-	-	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
LOADR SERVICES SARL	38 986 606	46 004 195	39 591 606	46 954 195	Non conforme -Offre anormalement basse -Confirmation des prix par lettre S/N du 05/03/2025 -Contradiction entre le montant en lettre (un million cinq mille quatre-vingt-cinq) et celui en chiffre (200 000) à l'item 6.1	Non classé
SOGBAT-TP SARL	47 726 842	56 317 673	-	-	Conforme	12 ^e
SAHEL DEVELOPPEMENT WAMIN	47 494 623	56 043 655	-	-	Conforme	11 ^e
C.A.D SARL	44 158 889	52 107 489	-	-	Conforme	8 ^e
RATEBA SERVICES	40 687 831	48 011 641	40 807 831	48 153 241	Conforme Contradiction entre le montant en lettre (50 000) et celui en chiffre (40 000).	1 ^{er}
NER-BE-WENDE SARL.	42 903 799	50 626 483	43 063 799	50 815 282	Conforme Erreur de calcul au niveau de bloc pédagogique, omission du sous total de travaux et préparation dans le total général	6 ^e
ICADE SARL	49 465 433	58 369 211	53 066 553	618 533	Non conforme -Offre hors enveloppe -Absence de certificat de visite de site -Montant du sous total latrine non multipliée par 2 : (3 601 120*2 = 7 202 240).	Non classé
BCGC	41 796 997	49 320 456	42 196 997	49 792 456	Non conforme -Absence de l'ASF malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025 -Erreur de cal du total du bloc pédagogique (total travaux préparatoires non prise en compte)	Non classé
T.D.G INTER SARL	42 656 414	50 334 569	46 871 495	55 308 364	Non conforme -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Facture N°0045/2023 délivrée par KTS non normalisée (facturée avec TVA mais ne comporte pas de sticker) -Méthodologie des travaux non détaillée (mise en œuvre des travaux non détaillée) -Planning incohérent (les corps d'état de maçonnerie, charpente	Non classé

Résultats provisoires

					et terrassement sont exécutés à la même période) -Le conducteur des travaux Jules Sorgho ainsi que les autres ouvriers sont employés en même temps par l'entreprise Darée-Yandé (selon les attestations de travaux fournis) et TDG Inter Sarl (selon les CV) -Sur les CV, TDG Inter Sarl est employeur depuis 2020 alors que selon le RCCM, l'entreprise est créée en 2021 -Erreur de calcul sur tout le sous point peinture et revêtement.	
GVC	39 495 401	-	42 264 074	-	Non conforme -Personnel déclaré non conforme à l'agrément fourni -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Ubiquité du personnel (les mêmes personnes sont à GBC selon les attestations de travail et à GVC selon les CV au même moment, soit de 2008 à nos jours et 2012 à nos jours) -L'attestation de mise à disposition de GESEB est douteuse -La carte grise de la citerne immatriculée 11 KL5876 est illisible -Montant du sous total latrine non multipliée par 2 (2 768 673*2= 5 537 345 et non 2 768 673)	Non classé
ETABLISSEMENT ZONGO KJ & FRERES	44 112 860	52 053 175	-	-	Conforme	7 ^e
E.C.BE. V	46 793 927	55 216 833	50 479 412	59 565 706	Conforme -Contradiction entre le montant en lettre (100 000 et celui en chiffre 80 000 au niveau de l.1 de travaux préparatoires. -Erreur de reportage de quantité au niveau de 2.6 de superstructure de 4 salles de classes (438,7 au lieu de 438,5). -Total latrine non multipliée par 2	9 ^e
LAAFI LA BUMBU	44 896 088	59 250 610	45 554 138	53 753 883	Conforme Erreur de calcul du total bloc administratif (11 496 018 au lieu de 10 837 968)	10 ^e
SGCE SARL	40 973 246	-	41 806 472	-	Conforme Erreur de calcul du sous total charpente couverture de bloc pédagogique (2 908 175 au lieu de 2 074 950)	3 ^e
SHAFI SARL	44 356 773	52 340 993	44 546 773	52 565 193	Non conforme -Absence des pièces administratives (ASC, DRTL) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025 -Erreur de calcul du total bloc pédagogique 4 salles de classes (28 414 730 au lieu de 28 224 730).	Non classé
Lot 4						
AFRICA CONSTRUCTION & SERVICE SARL (ACS-BTP SARL)	21 027 466	24 812 410	21 527 466	25 402 410	Conforme Contradiction entre le montant en chiffre (500 000) et celui en lettre (un million) à l'item 8.1	1 ^{er}
A C B L	24 031 755	28 357 471	-	-	Conforme	7 ^e
GESER-FA SARL	21 785 233	25 706 575	-	-	Non conforme -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Pour le personnel d'encadrement le Chef de chantier GYENGANI Hippolithe est un Consultant individuel et non un employé de l'entreprise -L'expérience de la plupart du personnel n'est pas requise -L'expérience de PEMOU Racine Eder non requise (diplôme délivré en 2023) -Signature de GYENGANI Hippolithe non conforme -Signature de OUEDRAOGO Sombéwindin Arnel Lionel non conforme	Non classé
ENTREPRISE SOUGOURINOOMA	22 908 225	-	-	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
SAKAM GROUP SARL	21 849 626	-	21 529 662	-	Conforme Erreur de calcul du sous total IV de latrine (332 400 au lieu de 652 400)	2 ^e
ENTREPRISE FIMBA	22 707 485	26 794 832	24 537 705	28 954 492	Conforme -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 1.4 de trois salles de classes+bureau+magasin (28,83 au lieu de 28,33) -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 1.5 de trois salles de classes+bureau+magasin (28,83 au lieu de 28,33)	3 ^e
SOGBAT-TP SARL	24 246 890	28 611 330	24 265 490	28 633 278	Conforme Contradiction entre le montant en lettre (66 000) et celui en chiffre (60 000) au niveau de l'item 2.1 de trois salles de classes+bureau+magasin	8 ^e
ALYAH EQUIPEMENT ET SERVICE (AES) SARL	22 712 392	-	22 632 392	-	Conforme Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 2.4 de latrine	4 ^e

Résultats provisoires

					(1,16 au lieu de 1,96)	
C.A.D SARL	23 256 200	27 442 316	-	-	Conforme	5 ^e
SGCE SARL	23 746 872		23 927 934	-	Conforme -Contradiction entre le montant en lettre (150) et celui en chiffre (150 000) au niveau de l'item 1.3 de trois salles de classes -Erreur de calcul au niveau de l'item 2.5 de trois salles de classes (83,84*7500=628 800 et non 328 800)	6 ^e
Lot 5						
Groupement ETS INTEGRALE AFRIQUE/ OZAMBOUE	41 004 480	48 385 286	-	-	Non conforme -ASC non valide -Absence de pièces administratives (ASF, AJT)	Non classé
GCE-BTP	35 170 180	-	-	-	Conforme	6 ^e
BELEMYIDA SA	35 503 596	41 894 243	-	-	Conforme	7 ^e
BARACK BARAKA SARL	36 000 080	42 480 094	-	-	Conforme	8 ^e
EKMF INTERNATIONAL SARL	33 652 220	-	33 347 610	-	Non conforme -Offre anormalement basse -Contradiction entre le montant en lettre (75) et celui en chiffre (75 000) au niveau de cuisine 1.2. -Contradiction entre le montant en lettre (10 005) et celui en chiffre (10 500)	Non classé
SOYIS-COYETRA BTP	39 673 280	46 814 470	-	-	Conforme	10 ^e
ETRACOM SARL	34 330 220	40 509 660	36 552 900	42 896 422	Non conforme -L'attestation de la CNSS fournie n'est pas conforme à l'agrément B4 fourni (3 personnes déclarées au lieu de 16) -L'attestation de situation fiscale non authentique -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Le conducteur des travaux COMPAORE Sibiri Mohamed et COMPAORE Sidbé Romuald Styven n'ont pas les cinq (05) ans d'expérience au vu des CV et attestation de travail fournis -Méthodologie non convainquant (la méthodologie ne fait pas ressortir clairement la mise en œuvre des tâches des ouvrages) -Planning non conforme (les travaux de remblai interviennent dans le chronogramme avant l'exécution des bétons et des maçonneries, chose impossible car le remblai est étalé après la mise en œuvre des parpaings ou longrines -Erreur de calcul du sous total IV de logement du maire (755 710 au lieu de 252 400) -Omission du résultat au niveau de 1.4 de latrine (7,56*6 000= 43 360) -Erreur de calcul au niveau de l'item 3.6 de latrine (17,20*2500=43 000 au lieu de 82100) -Erreur de calcul au niveau de 3.7 de latrine (15,64*2500=39100 au lieu de 43 000).	Non classé
FELECITE SERVICES CONTINENTAL	39 735 340	-	-	-	Conforme	11 ^e
2 BC SARL	33 072 840	39 025 951	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
ECF SARL	33 500 720	39 530 850	-	-	Conforme	1 ^{er}
ENTREPRISE SOUGOURINOOMA	33 855 352	-	-	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
LOAD SERVICES SRAL	33 400 580	39 412 684	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
ENTREPRISE GODO ABDOUL AZISE ET FRERES	36 020 120	-	-	-	Conforme	9 ^e
RATEBA SERVICES	33 898 960	40 000 773	-	-	Conforme Décalage des prix unitaires en lettre et en chiffre à partir de cuisine du logement II-2-1.	3 ^e
NER BE WENDE SARL	34 099 420	40 140 131	-	-	Conforme	4 ^e
BCGC SARL	33 917 580	40 022 744	-	-	Non conforme Absence de l'ASF malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
IDAR SERVICES	32 956 300	38 888 434	33 214 300	39 192 874	Conforme -Offre anormalement basse -Erreur de calcul du sous total II-logement du maitre (1 321 000 au lieu de 1 256 500)	Non classé
LAAFI LA BUMBU ENTREPRISE	34 248 400	40 413 112	-	-	Conforme	5 ^e
	33 211 320	39 189 358	-	-	Non conforme	Non

Résultats provisoires

LANKOA SERVICE					Offre anormalement basse	classé
ACMG SARL	41 842 680	49 374 362	-	-	Non conforme Absence de pièces administratives (ASF, ASC, DRTL, AJT, CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
ETABLISSEMENT OUEDRAOGO FRANCIS ET FRERES (EOFF)	41 833 960	49 364 073	-	-	Conforme	12 ^e
TENGA NOMWENDE BAT & SERVICES (ACS-BTP SARL)	41 824 960	-	-	-	Non conforme Absence de pièces administratives (ASF, CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
ETABLISSEMENT NEKELETOUMBA	33 501 920	-	-	-	Conforme	2 ^e
SHAFI SARL	33 314 100	39 310 638	-	-	Non conforme -Offre anormalement basse -Absence des pièces administratives (ASC, DRTL) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
Lot 6						
BMS SARL	26 677 179	31 479 071	26 677 170	31 479 061	Conforme Erreur de calcul du total général hors tva (8 892 390 au lieu de 8 892 393)	8 ^e
BELEMYIDA SA	26 596 845	31 384 277	-	-	Conforme	7 ^e
EKMF INTERNATIONAL SARL	25 239 165	-	24 673 335	-	Conforme -Erreur de sommation du sous total III (369 355 au lieu de 557 965)	2 ^e
ETRACOM SARL	25 743 960	30 377 873	27 244 140	32 148 085	Non conforme -L'attestation de la CNSS fournie n'est pas conforme à l'agrément B4 fourni (3 personnes déclarées au lieu de 16) -L'attestation de situation fiscale non authentique -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Le conducteur des travaux COMPAORE Sibiri Mohamed et COMPAORE Sidbé Romuald Styven n'ont pas les cinq (05) ans d'expérience au vu des CV et attestation de travail fournis -Méthodologie non convainquant (la méthodologie ne fait pas ressortir clairement la mise en œuvre des tâches des ouvrages) -Planning non conforme (les travaux de remblai interviennent dans le chronogramme avant l'exécution des bétons et des maçonneries, chose impossible car le remblai est étalé après la mise en œuvre des parpaings ou longrines -Erreur de calcul au sous total IV de logement du maître (779 685 au lieu de 236 625) -Erreur de calcul au niveau de l'item 3.6 (17,20*2500=43 000 au lieu de 82 100) -Erreur de calcul au niveau de l'item 3.7 (15,64*2500=49 100 au lieu de 43 000)	Non classé
E C B L	25 161 165	29 690 175	27 186 165	32 079 675	Conforme Erreur de calcul du total au niveau de logement (6 606 485 au lieu de 5 931 485)	9 ^e
2 BC SARL	24 804 630	29 269 463	-	-	Conforme	1 ^{er}
ECF SARL	24 676 440	29 118 199	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
ENTREPRISE SOUGOURINOOMA	25 515 167	-	-	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
LOAD SERVICES SARL	26 314 146	31 050 692	-	-	Conforme	6 ^e
SAHEL DEVELOPPEMENT WAMIN	28 363 395	33 468 806	-	-	Conforme	10 ^e
NER-BE-WENDE SARL	25 253 190	29 798 762	25 242 840	29 786 551	Conforme Contradiction entre le montant lu le jour du dépouillement (25 253 190) et celui du devis estimatif (25 242 840)	4 ^e
ICADE SARL	30 304 177	35 758 929	30 304 179	35 758 931	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Ecart de 2f dus aux arrondis	Non classé
BCGC SARL	24 878 415	29 356 530	-	-	Non conforme	Non

Résultats provisoires

					Absence de l'ASF malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	classé
I.D.A.R SERVICES	24 717 225	29 166 326	25 126 725	29 649 536	Conforme Erreur de calcul au niveau du sous total II de logement du maitre (1 321 000 au lieu de 1 256 500)	3 ^e
E.C.BE. V	27 594 300	32 561 274	41 878 185	49 416 258	Non conforme -Offre hors enveloppe -Erreur de reportage de quantité au niveau de logement en I.5 (9,91 au lieu de 5.91) -Contradiction entre le montant en lette (8 500) et celui en chiffre 8000 au niveau de III.3.1 de logement maitre -Erreur de reportage de quantité au niveau de 4.1 de logement (31 au lieu de 31,55) -Erreur de reportage de quantité au niveau de V.2.1 de cuisine (0,43 au lieu de 1,49) -Erreur de reportage de quantité au niveau de II.2.2 de cuisine (0,35 au lieu de 2,48) -Erreur de reportage de quantité au niveau de II.2.3 de cuisine 17,28 au lieu de 0,37) -Erreur de reportage de quantité au niveau de II.2.4 de cuisine (0,38 au lieu de 8) -Erreur de reportage de quantité au niveau de 3.2 (0,39 au lieu de 15) -Erreur de reportage de quantité au niveau de 3.3 (15 au lieu de 0,43) -Erreur de reportage de quantité au niveau de 3.4 (0,43 au lieu de 14)	Non classé
LAAFI LA BUMBU	26 105 160	30 804 089	-	-	Conforme	5 ^e
ENTREPRISE LANKOA SERVICE	24 667 940	29 108 169	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
ETABLISSEMENT YAMBRESSINGA & FERES	24 823 660	-	24 674 000	-	Non conforme -Offre anormalement basse -Contradiction entre le montant en chiffre (100 000) et celui en lettre (260340) à l'item 1.2 du logement du Maitre	Non classé
Lot 7						
WENDSONGDA SERVICES	26 770 620	31 589 332	-	-	Conforme	7 ^e
BELEMYIDA SA	26 596 845	31 384 277	-	-	Conforme	6 ^e
COLOSSAL	25 081 800	29 596 524	-	-	Conforme	2 ^e
AFRICA CONSTRUCTION & SERVICES SARL (ACS-BTP SARL)	24 468 922	28 873 328	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION NEEMA DU FASO SARL (ECNF)	25 161 165	-	27 186 165	-	Conforme Erreur de calcul du total logement F3 (6 606 485 au lieu de 5 931 485).	8 ^e
GESER-FA-SARL	25 744 485	30 378 492	27 265 545	32 173 343	Non conforme -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Pour le personnel d'encadrement le Chef de chantier GYENGANI Hippolithe est un Consultant individuel et non un employé de l'entreprise -L'expérience de la plupart du personnel n'est pas requise -L'expérience de PEMOU Racine Eder non requise (diplôme délivré en 2023) -Signature de GYENGANI Hippolithe non conforme -Signature de OUEDRAOGO Sombéwindin Arnel Lionel non conforme -Erreur de calcul du sous total IV de logement (848 460 au lieu de 252 400) Erreur de calcul du sous total I de latrine, omission du prix total de l'item I.4 dans le calcul (45 360)	Non classé
SOGBAT-TP SARL	26 246 970	30 971 425	-	-	Conforme	5 ^e
GBC	22 439 185	26 477 058	22 438 995	26 477 306	Non conforme -L'attestation de non faillite et l'attestation d'inscription au registre de commerce non authentiques -Agrément technique expiré depuis Août 2024 (la demande de renouvellement devrait être introduite trois mois avant l'expiration selon les textes alors que la demande de renouvellement introduite par GBC date du 14 octobre 2024) -Ubiquité du personnel (les mêmes personnes sont à GBC selon les attestations de travail et à GVC selon les CV au même moment, soit de 2008 à nos jours et 2012 à nos jours)	Non classé

Résultats provisoires

					-Offre anormalement basse -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 3.1 de latrine, douche (0,53 au lieu de 0,52)	
LAAFI LA BUMBU	26 105 160	30 804 089	-	-	Conforme	3 ^e
SGCE SARL	26 616 000	-	26 113 800	-	Erreur de calcul au niveau de l'item 2.2 de cuisine (2,58*7500=18 600 au lieu de 186 000)	4 ^e
ETABLISSEMENT YAMBRESSINGA & FRERES (EYF)	24 416 100	-	25 016 100	-	Contradiction entre le montant en chiffre (225 000) et celui en lettre (quatre cent vingt-cinq mille francs) à l'item 8.1 du logement de Maitre	1 ^{er}
Lot 8						
GLOBAL BOWENDSONGRE BUSINESS SARL	48 066 610	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
COMPTOIR NABONSWEND DU PAPIER	48 150 822	-	-	-	Conforme	2 ^e
PROGRESS AND PROFIT INTERNATIONAL	48 235 034	-	48 300 822	-	-Erreur de calcul au niveau du total III réhabilitation de 4 salles de classes au LDM (24 281 356 au lieu de 24 215 568)	3 ^e
POUGD WENDE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	44 114 904	52 055 587	44 648 779	52 685 560	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence d'agrément technique -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item V.2 de réhabilitation de l'administration du LDM (123,67 au lieu de 26,32) -Erreur de calcul du total III. Réhabilitation de 4 salles de classes au LDM (19 355295 au lieu de 19 555 295) -Erreur de calcul du sous total VIII. Réhabilitation de 4 salles de classes (3 452 970 au lieu de 3 652 970) -Erreur de reportage de quantité au niveau de III.2 de réhabilitation de 4 salles de classes (1,48 au lieu de 1,43).	Non classé
GESER-FA-SARL	39 610 168	46 739 998	39 611 068	46 741 060	Non conforme -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Pour le personnel d'encadrement le Chef de chantier GYENGANI Hippolithe est un Consultant individuel et non un employé de l'entreprise -L'expérience de la plupart du personnel n'est pas requise -L'expérience de PEMOU Racine Eder non requise (diplôme délivré en 2023) -Erreur de reportage de quantité au niveau de VI.1 de réhabilitation de 4 salles de classes (462,25 au lieu de 463,25) -Signature de GYENGANI Hippolithe non conforme -Signature de OUEDRAOGO Sombéwindin Armel Lionel non conforme	Non classé
BSR	38 983 051	46 000 000	-	-	Non Conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de reçu d'achat de dossier -Absence de pièces administratives (ASC, DRTL, CNF) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
TDG INTER SARL	41 076 302	48 470 036	-	-	Non conforme -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Facture N°0045/2023 délivrée par KTS non normalisée (facturée avec TVA mais ne comporte pas de sticker) -Méthodologie des travaux non détaillée (mise en œuvre des travaux non détaillée) -Planning incohérent (les corps d'état de maçonnerie, charpente et terrassement sont exécutés à la même période) -Le conducteur des travaux Jules Sorgho ainsi que les autres ouvriers sont employés en même temps par l'entreprise Darée-Yandé (selon les attestations de travaux fournis) et TDG Inter Sarl (selon les CV) -Sur les CV, TDG Inter Sarl est employeur depuis 2020 alors que selon le RCCM, l'entreprise est créée en 2021	Non classé
GBC	37 771 535	44 570 411	-	-	Non conforme -L'attestation de non faillite et l'attestation d'inscription au registre de commerce non authentiques -Agrément technique expiré depuis Août 2024 (la demande de renouvellement devrait être introduite trois mois avant l'expiration selon les textes alors que la demande de renouvellement introduite par GBC date du 14 octobre 2024) -Ubiquité du personnel (les mêmes personnes sont à GBC selon les attestations de travail et à GVC selon les CV au même	Non classé

Résultats provisoires

					moment, soit de 2008 à nos jours et 2012 à nos jours) -Offre anormalement basse (dans la limite de tolérance de la variation de 5% de la borne inférieure)	
Lot 9						
BERENICE MULTI-SERVICES SARL	19 363 100	22 848 458	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
KIMTEG GLOBAL SERVICES SARL	22 886 247	27 005 772	-	-	Conforme	7 ^e
BARACK BARAKA SARL	19 050 000	22 479 000	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
POUGD WENDE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	18 657 881	22 016 300	18 903 630	22 308 643	Non Conforme -Absence de l'agrément technique -Absence de certificat de visite de site -Erreur de calcul au niveau de l'item V.11 d'électricité (4*7500=30000 au lieu de 4*7500=1) -Erreur de reportage au niveau de l'item III.3 (14 au lieu de 5) -Erreur de calcul au niveau du sous total VI (25 000 au lieu de 9 375) -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item III.8 (40 au lieu de 4)	Non classé
ECNF SARL	19 558 373	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
GESER-FA-SARL	19 806 850	23 372 083	-	-	Non conforme -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Pour le personnel d'encadrement le Chef de chantier GYENGANI Hippolithe est un Consultant individuel et non un employé de l'entreprise -L'expérience de la plupart du personnel n'est pas requise -L'expérience de PEMOU Racine Eder non requise (diplôme délivré en 2023) -Signature de GYENGANI Hippolithe non conforme -Signature de OUEDRAOGO Sombéwindin Arnel Lionel non conforme	Non classé
ENTREPRISE SOUGOURINOOMA	19 987 838	-	-	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
ENTREPRISE FIMBA	22 544 130	26 602 073	-	-	Conforme	6 ^e
SOGEBAT-TP SARL	21 487 000	25 354 660	-	-	Conforme	5 ^e
LA CONCORDE BTP	20 335 163	23 995 492	-	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site - Absence de pièces administratives (ASC, DRTLS, AJT, AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
ALYA EQUIPEMENT ET SERVICES (AES)	20 364 427	-	-	-	Conforme	2 ^e
SAHEL DEVELOPEMENT WAMIN	21 151 170	24 958 381	-	-	Conforme	4 ^e
KBC	23 162 672	27 331 952	-	-	Conforme	8 ^e
WEND-PIURE MOBILIER ET SERVICES (WEMOS)	21 252 073	25 077 446	-	-	Non conforme Absence de pièces administratives (ASF, ASC, DRTLS, AJT, CNF, AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
GBC	20 165 277	23 795 027	-	-	Non conforme -L'attestation de non faillite et l'attestation d'inscription au registre de commerce non authentiques -Agrément technique expiré depuis Août 2024 (la demande de renouvellement devrait être introduite trois mois avant l'expiration selon les textes alors que la demande de renouvellement introduite par GBC date du 14 octobre 2024) -Ubiquité du personnel (les mêmes personnes sont à GBC selon les attestations de travail et à GVC selon les CV au même moment, soit de 2008 à nos jours et 2012 à nos jours)	Non classé
LAAFI LA BUMBU	19 981 362	23 578 007	20 421 362	24 097 207	Conforme Erreur de calcul du sous total réhabilitation de 3 salles de classes (omission du sous total V dans le calcul 440 000)	3 ^e
ENTREPRISE LANKOA SERVICE	19 316 285	22 793 216	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
PIBILA CHARLES ET SERVICE	19 345 331	22 827 490	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
ERAU-SERVICES	17 496 587	20 645 973	-	-	Non conforme	Non

Résultats provisoires

SARL					-Absence de certificat de visite de site -Offre anormalement basse	classé
SHAFI SARL	20 241 977	23 885 533	-	-	Non conforme Absence des pièces administratives (ASC, DRTL5) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
Lot 10						
WEND SONGDA SERVICES	11 623 360	13 715 565	12 520 640	14 774 355	Conforme Erreur de calcul au niveau du total hors tva cuisine (omission du sous total VII dans le calcul)	6 ^e
ENTREPRISE IN CHALA TAOUFIQ	11 092 100	13 088 678	9 221 090	10 880 886	Non conforme -Offre anormalement basse -Contradiction entre le prix unitaire en lettre (55 000) et celui en chiffre (80 000) au niveau de l'item 2.6 -Contradiction entre le prix unitaire en lettre (55 000) et celui en chiffre (80 000) au niveau de l'item 3.1 à 3.6 de superstructure -Contradiction entre le prix en lettre (2300) et celui en chiffre (2800) au niveau de l'item 3.1 à l'item 3.11. de superstructure. -Erreur de calcul du sous total VII (388 832 au lieu de 828 832).	Non classé
BSR	11 250 000	13 275 000	-	-	Non Conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (ASC, DRTL5, CNF) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
WEND KOUNI SERVICES	12 963 875	15 297 373	-	-	Conforme	8 ^e
SOGEBAT-TP SARL	11 713 280	13 821 670	-	-	Conforme	7 ^e
LA CONCORDE BTP	11 561 554	13 642 634	16 783 089	19 804 045	Non conforme -Offre hors enveloppe -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (ASC, DRTL5, AJT, AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025 Absence de certificat de visite de site -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item V.7 d'électricité (2 au lieu de 1) -Total latrine non multiplie par 2	Non classé
KBC	12 614 395	14 884 986	16 814 360	19 840 945	Non conforme -Offre hors enveloppe -Total latrine non multiplie par 2	Non classé
C.A.D SARL	10 359 920	12 224 706	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION KATIEN SARL	11 271 557	13 300 437	11 631 557	13 725 237	Conforme Erreur de calcul au niveau de l'item 4.1 (4*60 000= 240 000 au lieu de 60 000)	2 ^e
RATEBA SERVICES	11 368 305	13 414 600	-	-	Conforme	3 ^e
ENTREPRISE AFRENG	11 559 185	13 639 838	13 403 945	15 816 655	Conforme -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 2.7 d'infrastructure (40,04 au lieu 9,59). -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 2.8 d'infrastructure (2,99 au lieu de 0,689) -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 2.9 d'infrastructure (0.64 au lieu de 0,122) -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 3.11 de super structure (115,3 au lieu de 52).	5 ^e
ETABLISSEMENT ZONGO KJ & FRERES	11 518 370	13 591 677	-	-	Conforme	4 ^e
SGCE SARL	11 209 300	-	11 212 300	-	Conforme Erreur de calcul au niveau du total général hors TVA cuisine (4 862 970 au lieu de 4 859 970)	1 ^{er}
Lot 11						
BELEMYIDA SA	4 158 155	4 906 623	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
IYA CONSTRUCTION	4 907 732	-	-	-	Conforme	2 ^e
NTM BTP	4 459 420	5 262 116	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
FELICITE SERVICES CONTINENTAL	5 418 735	-	5 412 735	-	Conforme Modification de quantité au niveau de l'item 5.3 d'électricité (0 au lieu de 2)	4 ^e
SAKAM GROUP SARL	4 601 476	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
LA CONCORDE BTP	4 649 599	5 486 527			Non conforme	Non

Résultats provisoires

			-	-	-Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (ASC, DRTL, AJT, AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	classé
KBC	5 622 746	6 634 839	-	-	Conforme	5 ^e
C.A.D SARL	4 354 380	5 138 168	-	-	Conforme Offre anormalement basse	Non classé
WEND-PUIRE MOBILIER ET SERVICES	4 960 135	5 852 959	-	-	Conforme	3 ^e
BCGC SARL	4 162 886	4 912 205	-	-	Non conforme -Offre anormalement basse - Absence de l'ASF malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
ENTREPRISE AFRENG	4 397 535	5 189 091	6 242 295	7 365 908	Conforme -Offre hors enveloppe -Modification de quantité au niveau de l'item 3.11 de superstructures (115,31 au lieu de 52).	Non classé
LAAFI LA BUMBU	4 243 775	5 007 655	4 343 775	5 125 654	Conforme -Offre anormalement basse -Contradiction entre le montant en chiffre (45 000) et celui en lettre (cent quarante-cinq mille) à l'item 1.2	Non classé
ATTRIBUTAIRES	<p>Lot 1 : ECF Sarl pour son offre d'un montant de quarante-huit millions deux cent soixante-six mille cinq cent cinq (48 266 505) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p> <p>Lot 2 : SODGIA SERVICES pour son offre d'un montant de cinquante-neuf millions trois cent vingt-cinq mille quatre-vingt-cinq (59 325 085) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p> <p>Lot 3 : RATEBA SERVICES pour son offre d'un montant de quarante-huit millions cent cinquante-trois mille deux cent quarante un (48 153 241) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p> <p>Lot 4 : AFRICA CONSTRUCTION & SERVICE SARL (ACS-BTP SARL) pour son offre d'un montant de vingt-cinq millions quatre cent deux mille quatre cent dix (25 402 410) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p> <p>Lot 5 : ECF SARL pour son offre d'un montant de trente-neuf millions cinq cent trente mille huit cent cinquante (39 530 850) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p> <p>Lot 6 : Burkina Building Corporation Sarl (2 BC SARL) pour son offre d'un montant de vingt-neuf millions deux cent soixante-neuf mille quatre cent soixante-trois (29 269 463) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p> <p>Lot 7 : ETABLISSEMENT YAMBRESSINGA & FRERES (EYF) pour son offre d'un montant de vingt-cinq millions seize mille cent (25 016 100) francs CFA HT avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p> <p>Lot 8 : GLOBAL BOWENDSONGRE BUSINESS SARL pour son offre d'un montant de quarante-huit millions soixante-six mille six cent dix (48 066 610) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours</p> <p>Lot 9 : ECF SARL pour son offre d'un montant de dix-neuf millions cinq cent cinquante-huit mille trois cent soixante-treize (19 558 373) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours</p> <p>Lot 10 : SGCE SARL pour son offre d'un montant de onze millions deux cent neuf mille trois cent (11 209 300) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours</p> <p>Lot 11 : SAKAM GROUP SARL pour son offre d'un montant de quatre millions six cent un mille quatre cent soixante-seize (4 601 476) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours</p>					

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Synthèse de la demande de prix N°2025-01/RPCL/PGNZ/CZNG/M/PRM pour les travaux de réalisation d'infrastructures hydrauliques **au profit de la commune de Zougou** ; Publication de l'avis dans la revue des marchés publics : Quotidien N°4085 du jeudi 27 février 2025 ;
Financement : FMDL, gestion 2025 ; **Date de dépouillement** : 10 mars 2025 ;
Nombre de plis reçus : Lot unique : 11. **Plis déposés hors délais** : 00

Soumissionnaires	Montant CFA				Observations
	LU		Corrigé		
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot unique : Travaux de réalisation de deux forages positifs					
Bérénice Multi-Services (BMS) sarl	8 462 000	9 985 160	8 462 000	9 985 160	Conforme : 1 ^{er}
SEB SAS	8 677 000	10 238 860	8 677 000	10 238 860	Conforme : 2 ^{ème}
DJARGAL GLOBAL	8 760 000	10 336 800	8 760 000	10 336 800	Conforme : 3 ^{ème}
MTP	8 870 000	10 466 600	8 870 000	10 466 600	Conforme : 4 ^{ème}
EPAF	8 986 000	10 603 480	8 986 000	10 603 480	Conforme : 5 ^{ème}
MGB Sarl	9 100 000	10 738 000	9 100 000	10 738 000	Conforme : 6 ^{ème}
EBENEZER	9 212 000	10 870 160	9 212 000	10 870 160	Conforme : 7 ^{ème}
EKYF	9 220 000	10 879 600	9 220 000	10 879 600	Conforme : 8 ^{ème}
ZHS	10 309 000	12 164 620	10 309 000	12 164 620	Conforme : 9 ^{ème}
AGIT	10 400 000	12 272 000	10 400 000	12 272 000	Conforme : 10 ^{ème}
ESDF	10 592 000	12 498 560	10 592 000	12 498 560	Conforme : 11 ^{ème}

Attributaire Provisoire : Lot unique : l'entreprise **Bérénice Multi-Services (BMS) Sarl** pour un montant de **Neuf millions neuf cent – quatre vingt-cinq mille cent soixante (9 985 160) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours

Résultats provisoires

REGION DU SUD OUEST

DIRECTION REGIONALE DU CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS FINANCIERS DU SUD OUEST

FICHE DE SYNTHESE DE LA BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE LA DIRECTION REGIONALE DU CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Référence de la publication de l'avis : Quotidien N°4075 du 13/02/2025. Date de dépouillement : 19/02/2025. Date de délibération : 21/02/2025

N°	DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	N°RCM	N°IFU	CONTACTS
FOURNITURES ET EQUIPEMENTS				
Lot 1- Acquisition de consommable Informatique				
01	Ets SODRE ET FILS	BF OUA 2009 M 910	00020287 U	70267421
02	EZO.F BAS-NEERE	BF OUA 2019 A6876	00124939 T	78 70 60 67
03	INTEGRAL BS SERVICE	BF OUA 01 2022 A109179	00185201 J	78 80 96 99
Lot 2- Acquisition de fourniture de Bureau				
01	ETS WEND SONGDA ET FRERES	BF-GAO-2012-A-073	00043864 T	78799334/60202720
02	LIBRAIRIE DE L'AVENIR	BF GAO 2012 A 074	00043832 X	73 45 63 03
03	Ets SODRE ET FILS	BF OUA 2009 M 910	00020287 U	70267421
04	INTEGRAL BS SERVICE	BF OUA 2019 A6876	00124939 T	78 70 60 67
05	INTEGRAL BS SERVICE	BF OUA 01 2022 A109179	00185201 J	78 80 96 99
PRESTATION DE SERVICE				
Lot 1- Entretien et réparation de matériel informatique				
01	Ets SODRE ET FILS	BF OUA 2009 M 910	00020287 U	70267421
02	EZO.F BAS-NEERE	BF OUA 2019 A6876	00124939 T	78 70 60 67
03	INTEGRAL BS SERVICE	BF OUA 01 2022 A109179	00185201 J	78 80 96 99
Lot 2-Entretien et réparation de véhicule à quatre(04) roues				
01	LIBRAIRIE DE L'AVENIR	BF-BBD012023B1300727	00201669 J	58-56-46-26
02	GARAGE ROGNONMA SARL	BFBBDD 012023B1300452	00198745 H	05-27-04-86
03	GARAGE BEEM KA YONDO	BF BBD 2022 B0016	00171974 T	76 59 43 72
04	GLOBAL SERVICES	BF-GAO-2012-A-024	00038642 H	76 34 72 84/78724283
05	IDRISSA SOUGR NOOMA	BF-GAO2017-14245	00100219	76637422
06	TEEL TAABA	BF-GAO2020-A-00149	00150619W	70268669/78264354
Lot 3- Entretien et réparation de véhicule à deux (02)roues				
01	ENTREPRISE BITIE ET FRERES SARL	BF KDG 2021 B226	00128503 H	78 28 07 86
02	PLANETE AUTOMOBILE REFERENCE	BF KDG -01-2023-A10-00110	0001988802 M	76 60 16 07
03	GARAGE DE L'ESPOIR BITIE ISSA	BF KDG 2016 M 185	000 16026 K	70 28 07 86
Lot4-Prestation de pause-café et déjeuner				
01	RESTAURANT LA REFERENCE	BF- OUA-2015-A-092	0074017 T	76 92 73 91
02	RESTAURANT NIKIEMA FRANCOIS DIT CAFE CHAUD	BF- OUA-2001-A-0020	00029316L	20 90 03 93
03	GERMY PRESTATION	BF OUA 2016-M-082	000745857C	76 13 48 11

COMMUNE RURALE DE BOUROM-BOUROM

DEMANDE DE PRIX N° 2024-02/RSUO/PPON/CR-BRBR/M/PRM DU 20 SEPTEMBRE2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 25 BOUTIQUES DE RUES AU PROFIT DE LA COMMUNE RURALE DE BOUROM-BOUROM. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL/GESTION 2024 (FMDL). PUBLICATION DE L'AVIS : N°3992 du Lundi 21 octobre 2024. DATE DE CONVOCATION DE LA CCAM : le vendredi 25 octobre 2024. DATE DE DEPOUILLEMENT : le vendredi 25 octobre 2024. Nombre de lot : unique

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Classement
	HT	TTC	HT	TTC		
CBCOB	34 109 455	40 249 157	34 109 455	40 249 157	Conforme	1 ^{er}
ESBTP	33 903 840	40 006 531	-	-	Non conforme - Diplôme du chef de chantier de l'entreprise n'est pas conforme	Non classé
PACO BTP	40 786 430	48 127 987	38 918 250	45 923 535	Conforme -Item 2.6 : lire quatre- vingt - dix en lettres au lieu de 90 000 en chiffres ; -Item 7.5 : lire deux cent en lettres au lieu de 250 000 en chiffres. Ce qui a entraîné une baisse de - 1 868 180 F CFA HT et - 2 204 452 F CFA TTC dont une variation de - 4,58%	3 ^{ème}
YAMTA INTERNATIONAL	35 594 308	42 001 283	35 594 308	42 001 283	Conforme	2 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE : CBCOD est déclarée attributaire pour un montant de trente-quatre millions cent neuf mille quatre cent cinquante-cinq (34 109 455) F CFA HT et quarante millions deux cent quarante-neuf mille cent cinquante-sept (40 249 157) francs CFA TTC pour un délai de soixante (60) jours.



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants**
- * **Marchés de Travaux**

P. 26 à 42
P. 43 à 46

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE

Acquisition de consommables informatiques au profit du CHUP-CDG

AVIS DE DEMANDE DE PRIX A COMMANDES
N° 2025-02/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP
Financement : CHUP-CDG

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du Centre hospitalier universitaire pédiatrique Charles de Gaulle (CHUP-CDG).

1. Le CHUP-CDG dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de consommables informatiques au profit du CHUP-CDG tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de l'agrément technique de domaine 1 catégorie A au minimum pour la prestation des services informatiques pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en un (01) lot répartis comme suit :

- Lot unique : acquisition de consommables informatiques au profit du CHUP-CDG

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025 et trente (30) jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au 1er niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, 01 BP 1198 Ouagadougou 01 ; bureau DMP, tel : 25 36 67 76 poste : 1028

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer

un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au 1er niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à la caisse de l'Agence Comptable. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) F CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau du Directeur des Marchés Publics sis au 1er niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

BIEN NOTER : le budget prévisionnel est de vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Augustin N. BALMA
Administrateur des Services de Santé

**Acquisition de matériels informatiques avec installation et configuration
au profit de l'ENTP**

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2025-001/MID/SG/ENTP/DG/PRM DU 18/03/2025.
Financement : Budget de l'ENTP 2025

Objet: Acquisition de matériels informatiques avec installation et configuration au profit de l'ENTP

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de l'Ecole Nationale des Travaux Publics (ENTP)

1. L'Ecole Nationale des Travaux Publics (ENTP) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : Acquisition de matériels informatiques avec installation et configuration et péri informatique au profit de l'ENTP tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition est constituée en deux lots :

-Lot1 : Acquisition de matériels informatiques et péri informatique ;

-Lot2 : Acquisition de vidéos projecteurs.

3. Le délai de livraison est de trente (30) jours au maximum

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de l'École nationale des travaux publics, tél :75 81 06 40/ 25 45 70 35, tous les jours ouvrables de 8heures 30 minutes à 15 heures.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable des marchés de l'ENTP et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30.000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2, à l'Agence comptable de l'ENTP sise à l'enceinte de TP de Gounghin aux jours et heures ouvrables de 8h30 à 15heures. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix accompagnées d'une garantie de soumission de six cent soixante mille (660 000) francs CFA pour le lot 1 et cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 2. devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de l'ENTP, avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister, dans la salle de réunion de l'ENTP.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Montant prévisionnel total: Vingt-sept millions (27 000 000) francs CFA
- lot1 : vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA
- lot2 : cinq millions (5 000 000) francs CFA

**La Personne Responsable des Marchés,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Lacina NIGNAN

Acquisition de fournitures de bureau au profit du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA).

Avis de demande de prix
N°2025-001/MICA /SG/DMP/SMF-PC du 27/03/2025
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA).

1. Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'Acquisition de fournitures de bureau au profit du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA) telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en lot unique intitulé comme suite :
Acquisition de fournitures de bureau au profit du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA).

3. Le délai de validité du contrat est l'exercice budgétaire 2025 et le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) 01 BP 514 Ouagadougou 01 du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA).

Tél : (+226) 25 41 06 41, 1er étage de l'immeuble du 15 octobre, porte N°125.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des marchés publics du MICA, 1er étage, porte N°125, Tél : (+226) 25 41 06 41 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA. Le paiement s'effectuera à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie, et des Finances.

En cas d'envoi du dossier de soumission par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) FCFA et devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des marchés publics du MICA, 1er étage de l'immeuble du 15 octobre, porte N°125 avant le **07/04/2025 à 09h00 T.U.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

L'ouverture des plis sera faite en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le budget prévisionnel du marché en F CFA toutes taxes comprises est de : vingt cinq millions (25 000 000) Francs CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Relwendé Hyacinte NANEMA
Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Justice et des Droits Humains

Acquisition de fournitures de bureau

Avis de Demande de Prix
N°2025-003/MEEA/SG/ANEVE/DG/PRM du 24/03/2025
Financement : BUDGET ANEVE, Exercice 2025

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales.

1. L'Agence Nationale des Evaluations Environnementales dont l'identification complète est précisée aux Données particulières du dossier de Demande de Prix lance une Demande de Prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau au profit de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales tels que décrits dans les Données Particulières de la Demande de Prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont constituées en deux (02) lots avec un budget prévisionnel en toutes taxes comprises de vingt-quatre millions trois cent soixante-onze mille quatre cent vingt-cinq (24 371 425) de francs CFA et répartis comme suit:

-Lot 1 : acquisition de fournitures de bureau au profit de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales pour un montant prévisionnel en toutes taxes comprises de quinze millions (15 000 000) de francs CFA ;

-Lot 2 : acquisition de fournitures de bureau au profit de l'Antenne Régionale de l'Ouest pour un montant prévisionnel en toutes taxes comprises de neuf millions trois cent soixante-onze mille quatre cent vingt-cinq (9 371 425) francs CFA

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025 et vingt et un (21) jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de Demande de Prix au secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales située sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Ville : Ouagadougou ; Boîte postale : Code postal : 03 BP 7044 Ouagadougou 03 ; Pays : Burkina Faso ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68 ; Numéro de télécopie : Néant.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de l'appel d'offres au secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales situé sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Ville : Ouagadougou ; Boîte postale : Code postal : 03 BP 7044 Ouagadougou 03 ; Pays : Burkina Faso ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 1 et 2 auprès de l'Agence Comptable de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales située sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68 .

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de Demande de Prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

trois cent soixante-quinze mille (375 000) francs CFA pour le lot 1 et

deux cent trente-cinq mille (235 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales situé sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68, avant le **lundi 07 mars 2025 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la CAM

Harouna SERDEBEOGO

Acquisition de consommables informatiques

Avis de Demande de Prix
N°2025-004/MEEA/SG/ANEVE/DG/PRM du 24/03/2025
Financement : BUDGET ANEVE, Exercice 2025

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales.

1.L'Agence Nationale des Evaluations Environnementales dont l'identification complète est précisée aux Données particulières du dossier de Demande de Prix lance une Demande de Prix ayant pour objet l'acquisition de consommables informatiques au profit de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales tels que décrits dans les Données Particulières de la Demande de Prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont constituées en en deux (02) lots avec un budget prévisionnel en toutes taxes comprises de quatorze millions deux cent mille cent vingt (14 200 120) francs CFA et répartis comme suit:

-Lot 1 : acquisition de de consommables informatiques au profit de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales pour un montant prévisionnel en toutes taxes comprises de neuf millions cinq cent mille (9 500 000) francs ;

-Lot 2 : acquisition de de consommables informatiques au profit de l'Antenne Régionale de l'Ouest pour un montant prévisionnel en toutes taxes comprises de quatre millions sept cent mille cent vingt (4 700 120) francs ;

.3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025 et vingt et un (21) jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de Demande de Prix au secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Évaluations Environnementales située sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Ville : Ouagadougou ; Boîte postale : Code postal : 03 BP 7044 Ouagadougou 03 ; Pays : Burkina Faso ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68 ; Numéro de télécopie : Néant.

5.Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de l'appel d'offres au secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Évaluations Environnementales situé sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Ville : Ouagadougou ; Boîte postale : Code postal : 03 BP 7044 Ouagadougou 03 ; Pays : Burkina Faso ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chaque lot auprès de l'Agence Comptable de l'Agence Nationale des Évaluations Environnementales située sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68 .

6.Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de Demande de Prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour le lot 1 et

cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Évaluations Environnementales situé sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68, avant le **lundi 07 mars 2025 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7.Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la CAM

Harouna SERDEBEOGO

Recrutement d'une agence de communication pour la couverture médiatique des activités de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales (ANEVE).

Avis de Demande de Prix
N°2025-005/MEEA/SG/ANEVE/DG/PRM du 24/03/2025
Financement : BUDGET ANEVE, Exercice 2025

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales.

1. L'Agence Nationale des Evaluations Environnementales dont l'identification complète est précisée aux Données particulières du dossier de Demande de Prix lance une Demande de Prix ayant pour objet le recrutement d'une agence de communication pour la couverture médiatique des activités de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales (ANEVE) tels que décrits dans les Données Particulières de la Demande de Prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont constituées en lot unique avec un budget prévisionnel en toutes taxes comprises de vingt-quatre millions (24 000 000) de francs CFA.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025 et soixante (60) jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de Demande de Prix au secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Évaluations Environnementales située sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Ville : Ouagadougou ; Boîte postale : Code postal : 03 BP 7044 Ouagadougou 03 ; Pays : Burkina Faso ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68 ; Numéro de télécopie : Néant.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de l'appel d'offres au secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Évaluations

Environnementales situé sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Ville : Ouagadougou ; Boîte postale : Code postal : 03 BP 7044 Ouagadougou 03 ; Pays : Burkina Faso ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès de l'Agence Comptable de l'Agence Nationale des Évaluations Environnementales située sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68 .

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de Demande de Prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Évaluations Environnementales situé sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68, avant le **mardi 08 mars 2025 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la CAM

Harouna SERDEBEOGO

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

COMMUNIQUE

N°2025-007/MEBAPLN/SG/DMP du 27/03/2025

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la commission d'attribution des marchés du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, porte à la connaissance des candidats à la demande de prix N° 2025-016/MEBAPLN/SG/DMP du 12/03/2025 pour l'impression et la reproduction de documents au profit de la DGQEP, de la DGF et de la DGESS (marché à commandes), parue dans le quotidien des marchés publics n° 4098 du 18/03/2025 que des erreurs ont été constatées dans le dossier et que la date d'ouverture initialement prévue pour le 1er /04/2025 est reportée au 08 avril 2025.

Par ailleurs, ceux qui avaient déjà payé le dossier sont priés de passer récupérer le nouveau dossier au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.

Il s'excuse des éventuels désagréments et sait compter sur la compréhension de tous.

Pour le Directeur des Marchés Publics
Le Chef de service des marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, assurant l'intérim

Théophile OUILI

Location de salles et la fourniture de pauses café-renforcée au profit de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales (ANEVE)

Avis de Demande de Prix
N°2025-006/MEEA/SG/ANEVE/DG/PRM du 24/03/2025
Financement : BUDGET ANEVE, Exercice 2025

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales.

1. L'Agence Nationale des Evaluations Environnementales dont l'identification complète est précisée aux Données particulières du dossier de Demande de Prix lance une Demande de Prix ayant pour objet la location de salles et la fourniture de pauses café-renforcée au profit de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales (ANEVE) tels que décrits dans les Données Particulières de la Demande de Prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en deux (02) lots ainsi qu'il suit :

- lot 1 : Location de salle au profit de l'ANEVE à Ouagadougou ;
- lot 2 : Fourniture de pauses café-renforcée au profit de l'ANEVE à Banfora, Gaoua et Dédougou

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025 et sept (07) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de Demande de Prix au secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Évaluations Environnementales située sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Ville : Ouagadougou ; Boîte postale : Code postal : 03 BP 7044 Ouagadougou 03 ; Pays : Burkina Faso ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68 ; Numéro de télécopie : Néant.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de l'appel d'offres au secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Évaluations Environnementales situé sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Ville : Ouagadougou ; Boîte postale : Code postal : 03 BP 7044 Ouagadougou 03 ; Pays : Burkina Faso ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 1 et 2 auprès de l'Agence Comptable de l'Agence Nationale des Évaluations Environnementales située sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68 .

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de Demande de Prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 1 ;
- deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale de l'Agence Nationale des Évaluations Environnementales situé sur la route de Pô sur la RN 5, à 200 m de la Station Shell: Secrétariat ANEVE au 1er étage ; Numéro de téléphone : (226) 25 41 10 68, avant le **lundi 07 mars 2025 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de dix-sept millions cinq cent mille (17 500 000) francs CFA TTC et repartit comme suit :

- Lot 1 : cinq millions (7 000 000) de francs CFA TTC ;
- Lot 2 : dix millions cinq cent mille (10 500 000) francs CFA TTC.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la CAM

Harouna SERDEBEOGO

ACQUISITION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LA VISIBILITE DU PCE-LON

**Rectificatif du Quotidien N° 4098 du mardi 18 mars 2025, page 42 & 43
portant sur la limite de dépôt et d'ouverture des offres**

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS
N°2025-0238/MID/SG/DMP/SMF-PC
Source de financement : Don IDA N° 8910. BF.
Référence STEP : BF-HYDROMET-471936-GO-RFQ**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso (ci-dessous dénommé « Emprunteur ») a sollicité un don ci-après dénommé « fonds » de l'Association Internationale de Développement (AID) « la Banque » en vue de financer le coût du Projet Régional de Corridor Economique Lome-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON), et se propose d'utiliser une partie des fonds du don pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats pour lesquels cette Demande de Propositions est rédigée
 2. La Directrice des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir l'acquisition de supports de communication pour la visibilité du PCE-LON.
 3. La passation du Marché sera conduite par demande de cotations avec l'approche ouverte telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».
 4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID), sis au 3ème étage du Building LAMIZANA, 03 BP 7011 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 25 32 64 77 - E-mail: dmpmid@yahoo.fr et prendre connaissance de document de demande de cotations à l'adresse mentionnée ci-avant de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
 5. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Capacité technique et expérience
 - Deux (02) Marchés similaires en acquisition de support de communication ou en production audiovisuelle dont un d'au moins 15 millions (15 000 000) FCFA au cours des trois (03) dernières années (2022-2024) ou depuis la date de création la société pour celle qui a moins de trois (03) ans ;
 - Agrément technique
 - Capacité financière :
Chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2022-2024) ou depuis la date de création de l'entreprise pour celle qui a moins de trois ans d'au moins vingt-deux (22) millions FCFA.
 6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de cotations complet et retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA ou l'équivalent du montant dans une monnaie librement convertible au auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF), sise au 395 Avenue Ho Chi Minh
 7. Les offres devraient parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sise au 3ème étage du Building LAMIZANA Tél. : 51 29 15 49 ou 25 32 42 24 avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 30 minutes TU**. L'ouverture des plis sera faite ce même jour 20 mars 2025 à 09 heures 30 minutes en un (1) original et deux (02) copies.
 - La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
 - Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Fraude et Corruption
8. La Banque exige le respect des Directives de la Banque en matière de lutte contre la corruption et de ses politiques et procédures de sanctions en vigueur, telles qu'énoncées dans le Cadre de sanctions du Groupe de la Banque mondiale, tel qu'il est établi à l'Annexe A des Conditions Contractuelles.
 9. Dans le cadre de cette politique, les Fournisseurs autorisent et doivent faire en sorte que leurs agents (déclarés ou non), sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs et personnel, permettent à la Banque d'inspecter tous les comptes, dossiers et autres documents relatifs à la Demande de Cotation et à l'exécution du marché (en cas d'attribution), et de les faire vérifier par les vérificateurs nommés par la Banque.
 10. Un Fournisseur qui a été sanctionné par la Banque, conformément aux Directives de la Banque en matière de lutte contre la corruption, conformément à ses politiques et procédures de sanctions en vigueur, tel qu'énoncé dans le Cadre des sanctions du Groupe de la Banque mondiale tel que décrit dans l'annexe aux conditions contractuelles (Annexe A) alinéa 2.2 d., ne sera pas admissible à soumettre une Cotation ou à être attributaire d'un marché ou bénéficiaire d'un marché financé par la Banque, financièrement ou autrement, pendant une période telle que la Banque aura déterminée. Une liste des entreprises et des personnes physiques exclues est disponible sur le site externe Web de la Banque : <http://www.worldbank.org/debarr>.
 11. Un Fournisseur qui est une entreprise ou institution publique dans le pays de l'Acheteur peut être admissible à participer à la mise en concurrence et se voir attribuer un marché à condition qu'il peut établir, d'une manière acceptable pour la Banque, qu'il :
 - (a) est légalement et financièrement autonomes ;
 - (b) fonctionne en vertu du droit commercial ; et
 - (c) n'est pas sous la supervision de l'Acheteur.

12. Un Fournisseur ne doit pas avoir de conflit d'intérêts. Tout Fournisseur en situation de conflit d'intérêts sera disqualifié. Un Fournisseur peut être considéré comme en conflit d'intérêts aux fins du présent processus de Demande de Cotation, si le Fournisseur :
- (a) contrôle directement ou indirectement, est contrôlé ou est sous contrôle commun avec un autre Fournisseur qui a soumis une cotation;
 - (b) reçoit ou a reçu une subvention directe ou indirecte d'un autre Fournisseur qui a soumis une Cotation;
 - (c) a le même représentant légal qu'un autre Fournisseur qui a soumis une Cotation ;
 - (d) a une relation avec un autre Fournisseur qui a soumis une Cotation, directement ou par l'entremise de tiers communs, qui la mette en mesure d'influencer la Cotation d'un autre Fournisseur ou d'influencer les décisions de l'Acheteur concernant le processus de Demande de Cotation; ou
 - (e) ou l'un de ses affiliés a participé en tant que consultant à la préparation de la conception ou des spécifications techniques des ouvrages qui font l'objet du processus de Demande de Cotation; ou
 - (f) ou l'un de ses affiliés a été recruté (ou est proposé d'être recruté) par l'Acheteur ou l'Emprunteur pour la mise en œuvre du marché; ou
 - (g) fournirait des Fournitures, travaux ou services non consultants résultant ou directement liés à des services de consultant pour la préparation ou la mise en œuvre du projet spécifié dans cette Demande de Cotation, qu'elle fournissait elle-même ou par toute société affiliée qui contrôle directement ou indirectement, est contrôlée ou est sous contrôle commun avec cette entreprise; ou
 - (h) a une relation d'affaires ou familiale étroite avec un personnel cadre de l'Emprunteur (ou de l'organisme de mise en œuvre du projet, ou d'un bénéficiaire d'une partie du prêt) qui : (i) participe directement ou indirectement à la préparation de la Demande de Cotations ou de spécifications et/ou à l'évaluation des Cotations, du marché en question; ou (ii) participerait à la mise en œuvre ou à la supervision de ce marché à moins que le conflit découlant de cette relation n'ait été résolu d'une manière acceptable pour la Banque tout au long du processus de Demande de Cotations et d'exécution du marché.
13. Un fournisseur qui ne fabrique pas ou ne produit pas les Fournitures qu'il offre de fournir doit soumettre une autorisation du fabricant pour les appareils du matériel de communication en utilisant le formulaire inclus dans cette DC pour démontrer qu'il a été dûment autorisé par le fabricant ou le producteur des Fournitures à fournir ces marchandises dans le pays de l'Acheteur.
Validité des Cotations
14. Les Cotations seront valides jusqu'à 60 jours suivant la date d'ouverture des offres.
Prix proposé
17. Les prix doivent être cotés de la manière suivante :
- a) Pour les fournitures provenant du pays de l'Acheteur :
 - (i) le prix des fournitures cotées EXW, y compris tous les droits de douane et de vente et autres taxes déjà payées ou payables sur les composants et les matières premières utilisés dans la fabrication ou l'assemblage des fournitures ;
 - (ii) toute taxe de vente du pays de l'Acheteur et d'autres taxes qui seront payables sur les fournitures si le marché est attribué au Fournisseur ; et
 - (iii) le prix pour le transport intérieur, l'assurance et d'autres services locaux nécessaires pour transporter les fournitures à leur destination finale (Site du projet unité de gestion du projet.
 - b) Pour les Fournitures provenant de l'étranger :
 - (i) le prix des marchandises, cotées CIP au lieu de destination désigné dans le pays de l'Acheteur unité de gestion du projet.
 - (c) les Services connexes, autres que le transport intérieur et d'autres services requis pour transporter les fournitures à leur destination finale, lorsque ces services connexes sont spécifiés dans l'Annexe des Besoins de l'Acheteur, le prix de chaque article comprenant les services connexes (y compris les taxes applicables).
18. Vous pouvez coter votre prix dans une monnaie étrangère librement convertible de votre choix en plus de la monnaie du pays de l'Acheteur (pour tous les coûts locaux le cas échéant).
19. Les offres doivent comprendre une garantie d'offres en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de : six cent mille (600 000) FCFA. Elles devront être accompagnées des pièces administratives.
20. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 30 minutes TU** à la salle de réunion CAM de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID)
21. La Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (DMP/MID) et le projet se donnent le droit de ne donner aucune suite à cette présente demande de cotations.

La Directrice des Marchés Publics

Lizata SAVADOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques au profit de l'Unité de Gestion du Projet WURI Burkina Faso

Demande de Cotations

N° 2025-007/MTDPCE/SG/PB-TEN/WURI
du 26 mars 2025

Source de financement : IDA Don n° D609-BF et Crédit n° 6610-BF

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le coût du Projet d'Identification unique pour l'Intégration régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de la demande de cotations pour l'acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques au profit de l'Unité de Gestion du Projet WURI Burkina Faso.
2. Le Coordonnateur du Projet WURI sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications pour l'acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques au profit de l'Unité de Gestion du Projet WURI Burkina Faso.
3. Les offres rédigées en langue française devront être faites en Hors Taxes Hors Douane (HT-HD) et en Toutes Taxes Comprises (TTC). Elles seront remises sous plis fermés auprès du Secrétariat du Projet WURI, sis à Ouaga 2000, 05 BP 6344 Ouagadougou Patte d'oie 05, Tél. 25 37 41 50 en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles avec la mention « Demande de cotations pour l'acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques au profit de l'Unité de Gestion du Projet WURI Burkina Faso ».
4. Le délai d'exécution du marché est de trente (30) jours.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de cotations avec l'approche ouverte telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».
6. Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat du Projet WURI, sis à Ouaga 2000, 05 BP 6344 Ouagadougou Patte d'oie 05, Tél. 25 37 41 50 où le dossier complet de Consultation de Fournisseurs pourra être retiré de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de cotations complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 20 000 F CFA ou l'équivalent du montant dans une monnaie librement convertible au auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF), sise au 395 Avenue Ho Chi Minh.
8. Les offres devront être déposées au plus tard **le jeudi 03 avril 2025 à 09 heures 00 minute** précises auprès du Secrétariat du Projet WURI, sis à Ouaga 2000, 05 BP 6344 Ouagadougou Patte d'oie 05, Tél. 25 37 41 50 où l'ouverture des plis aura lieu dans la salle de réunion le même jour à partir de 09 heures 15 mn, en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA.
10. L'UGP du Projet WURI se donne le droit de ne donner aucune suite à cette présente demande de cotations.

Dr Tegawendé F. BISSYANDE

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Entretien et réparation de véhicules au profit du Centre de Promotion de l'Aviculture et de Multiplication des Animaux Performants

AVIS DE DEMANDE DE PRIX (marchés à commande)
N°2025-002/MARAH/SG/CPAMAP/DG/PRM
Financement : Budget du CPAMAP, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 du Centre de Promotion de l'Aviculture et de Multiplication des Animaux Performants.

1. La Personne responsable des marchés du Centre de Promotion de l'Aviculture et de Multiplication des Animaux Performants dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la réparation de véhicules au profit du Centre de Promotion de l'Aviculture et de Multiplication des Animaux Performants (CPAMAP) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les services sont en deux (02) lots :
 - lot 1 : entretien et réparation de véhicules à deux (02) trois (03) et quatre (04) roues au profit du CPAMAP
 - lot 2 : entretien et réparation de véhicules poids lourds au profit du CPAMAP
4. Le délai de validité de chaque contrat est l'année budgétaire 2025 et les délais d'exécution sont de cinq (05) jours par commande.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction Générale du CPAMAP, 01 BP 1907 Ouagadougou 01, Route nationale n°3 (route de Kaya), téléphone 25 35 61 34/72 90 69 00.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 1 et dix mille (10 000) F CFA pour le lot 2 à l'agence comptable du CPAMAP. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : trois cent soixante-quinze mille (375 000) francs CFA pour le lot 1 et cent cinq mille (105 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse : bureaux du secrétariat de la Direction Générale du CPAMAP, 01 BP 1907 Ouagadougou 01, Route nationale n°3 (route de Kaya), téléphone 25 35 61 34/72 90 69 00, avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
NB : Le budget prévisionnel est de : douze millions cinq cent mille (12 500 000) francs CFA TTC pour le lot 1 et trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA TTC pour le lot 2.

La Personne responsable des marchés
Président de la Commission d'attribution des marchés

M. René OUERMI

Acquisition de téléphones portables au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle

**Avis de demande de prix
N°2025-05/CNAMU/DG/DMP du 18/03/2025
Financement : Budget CNAMU, exercice 2025
Budget prévisionnel :
Lot unique: 2 500 000 FCFA TTC.**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la Caisse nationale d'assurance maladie Universelle (CNAMU).

La Caisse nationale d'assurance maladie Universelle dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de téléphones portables au profit de la CNAMU, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

1- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations demandées sont constituées d'un lot unique comme suit :

Lot unique : Acquisition de téléphones portables au profit de la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU).

2-Le délai d'exécution est de quinze (15) jours.

3- Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics et du Patrimoine de la CNAMU sise à l'immeuble abritant la Caisse nationale d'assurance maladie universelle, au 2ème étage sur le Boulevard Mouammar KADHAFI, Tél : 70 79 17 60 du lundi au jeudi de 7 h 30 à 15 h 30 et le vendredi de 7h30 à 16h30.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des marchés publics et du patrimoine de la CNAMU sise à Ouaga 2000.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics et du Patrimoine de la CNAMU sise à Ouaga 2000 moyennant paiement à la Direction des Finances et de la Comptabilité de la CNAMU d'un montant non remboursable de : dix mille (10 000) FCFA.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinquante (50 000) FCFA pour le Lot unique , devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics et du Patrimoine sise à l'immeuble abritant la Caisse nationale d'assurance maladie universelle, au 2ème étage sur le Boulevard Mouammar KADHAFI Tél: 70 79 17 60, avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Les candidats ayant déjà déposé leurs soumissions suite à la 1re publication de l'avis dans le quotidien N°4080 du mercredi 26/02/2025 ne sont plus astreints au paiement d'une nouvelle quittance pour la participation à la concurrence.

Ouagadougou, le 18/03/2025.

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Soumaïla GAMSORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail

**Acquisition de matériel et mobilier de bureau
au profit de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale**

**Avis de demande de prix
N° :2025/012/CNSS/DESG/SM
Financement : Fonds Propres**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

1. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériel et mobilier de bureau au profit de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :

Lot	Désignation	Montant prévisionnel
01	Acquisition et installation de matériel de bureau	940 000 TTC
02	Acquisition de mobilier de bureau	47 673 650 TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 30 jours pour le lot1 et 90 jours pour le lot 2.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du service des marchés, sis au rez de chaussée du bâtiment A du siège, non loin de la place de la nation.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

lot 01 Vingt-cinq mille (25 000) F.CFA

lot 02 Un million deux cent cinquante mille (1 250 000) FCFA

devront parvenir ou être remises au secrétariat particulier de Monsieur le Directeur général de la CNSS à Ouagadougou, au 6ème étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation, avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Mohomed OUEDRAOGO

Acquisition de fournitures de bureau, de produits d'entretien et d'imprimés (Marché à commande)

Avis de demande de prix
N° : 2025/013/CNSS/DESG/SM.
Financement : Fonds Propres

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

1. la Caisse Nationale de Sécurité Sociale dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : Acquisition de fournitures de bureau, de produits d'entretien et d'imprimés tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions se décomposent en 04 lots :

lots	Désignations	Montant Prévisionnelle
1	Fourniture de bureau	9 000 000 TTC
2	Fourniture de produit d'entretien	10 000 000 TTC
3	Fourniture de papèteries	12 000 000 TTC
4	Fourniture d'imprimés	12 000 000 TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 1 an.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du chef de service des marchés, sis au rez de chaussée du bâtiment A du siège, non loin de la place de la nation..

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à au service des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lots. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de

lots	Montant de la Garantie
1	Deux cent cinquante mille (250 000) FCFA
2	Trois cent mille (300 000) FCFA
3	Trois cent cinquante mille (350 000) FCFA
4	Trois cent cinquante mille (350 000) FCFA

devront parvenir ou être remises au secrétariat particulier de Monsieur le Directeur général de la CNSS à Ouagadougou, au 6ème étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation, avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le président de la commission d'attribution des marchés

Mohomed OUEDRAOGO

Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du MID

**Avis de demande de prix à commandes
N°2025-0287/MID/SG/DMP/SMF-PC
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025**

1. Le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement lance une demande de prix à commande ayant pour objet :
Lot 1 : acquisition de fournitures de bureau au profit du MID.
Lot 2 : acquisition de produits d'entretien au profit du MID.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le délai d'exécution est au plus tôt 07 jours et au plus tard 30 jours pour chaque commande. Les délais d'exécution ne sont pas cumulables.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sis au 3ème étage du Building Lamizana, 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Tél : (00226) 51 29 15 49.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sis au 3ème étage du Building LAMIZANA, Tél : 51 29 15 49 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour chaque lot à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot 1 et de cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sis au 3ème étage du Building LAMIZANA, 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Tél : 51 29 15 49, avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 30 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
NB : le budget prévisionnel est de :
Lot 1 : dix-sept millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille (17 897 000) francs CFA TTC.
Lot 2 : neuf millions cent quarante-un mille (9 141 000) francs CFA TTC.

**La Présidente de la Commission
d'attribution des marchés**

Lizata SAVADOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

Fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit du Fonds Faso Kuna-Wili (FKW)

Avis de demande de prix
N°2025-01/MSJE/SG/FKW/DG/DMP du 26/03/2024
Financement : Budget FKW- exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Fonds Faso Kuna-Wili (FKW).

Le Fonds Faso Kuna-Wili (FKW) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet « fourniture de pause-café et pause déjeuner au profit du Fonds Faso Kuna-Wili (FKW) » tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales disposant d'une autorisation d'exploiter un restaurant pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Fourniture de pause-café et pause-déjeuner lors des activités du Fonds Faso Kuna-Wili (FKW) à Ouagadougou ;

Lot 2 : Fourniture de pause-café et pause-déjeuner lors des activités du Fonds Faso Kuna-Wili (FKW) à Bobo-Dioulasso ;

Lot 3 : Fourniture de pause-café et pause-déjeuner lors des activités du Fonds Faso Kuna-Wili (FKW) à Kaya.

Le délai de validité du contrat s'étant sur l'année budgétaire 2025 pour chaque lot avec un délai d'exécution de vingt un (21) jours pour chaque commande.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au niveau de la Personne Responsable des Marchés, sise à Ouagadougou Commune de Baskuy, en face de l'ambassade de la cote d'ivoire, immeuble R+3 secteur 03, 01 BP 13332 Ouagadougou 01 aéroport 10000 Téléphone : 25 30 00 64.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commandes au secrétariat de la Direction des Marchés Publics et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Trente mille (30 000) F CFA pour le lot 1, et Vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 2 et 3 à la régie de la DG-CMEF du Ministère de l'Economie, des Finances et de la prospective, sise au 395, Avenue Ho Chi Minh.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Sept cent cinquante mille (750 000) Francs CFA pour le lot 1, quatre cent cinquante mille (450 000) Francs CFA pour le lot 2 et trois cent mille (300 000) Francs CFA pour le lot 3

devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : au bureau de la Personne Responsable des Marchés, sise à Ouagadougou Commune de Baskuy, en face de l'ambassade de la cote d'ivoire, immeuble R+3 secteur 03, 01 BP 13332 Ouagadougou 01 aéroport 10000 Téléphone : 25 30 00 64 et aux heures suivantes du lundi au jeudi de 7h 30mn - 12h 30 mn et 13h00-16h 00 mn et vendredi de 07h30 - 12 h 30 mn et 13 h 30 mn à 16h 30mn. avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le montant de l'enveloppe prévisionnelle en TTC pour chaque lot est :

Lot 1: 25 000 000 F CFA TTC

Lot 2: 15 000 000 F CFA TTC

Lot 3 : 10 000 000 F CFA TTC

Le Directeur Général

Pr Hamidou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Production audio-visuelle des activités du MUH

**Avis de demande de prix à commandes
N° 2025-001/MUH/SG/DMP/SMF-PC
du 24/03/2025.**

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.

1. Le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la production audio-visuelle des activités du MUH tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix à commandes.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La fourniture se décompose en lot unique : Production audio-visuelle des activités du MUH.

3. Le délai de validité du contrat est l'exercice budgétaire 2025. Le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01, sis à l'Hôtel Administratif du Centre, Immeuble Est, 4ème étage.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commandes à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat ; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01 moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt cinq mille (25 000) francs CFA auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh Tél : 25-32-47-76. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix à commandes par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commandes, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat ; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01, avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : l'enveloppe prévisionnelle est de trente millions (30 000 000) FCFA TTC

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Hamidou OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Travaux de réalisation de la clôture (mûr + guérite+ portail) sur le site de kossodo au profit du FONER

Avis de demande de prix

N° : N°2025-004/MERSI/SG/FONER/DG/PRCP du 13/03/2025

Financement : Budget FONER, Exercice 2025 financement

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023, du FONER.

1. Le Fond National pour l'Éducation et la Recherche (FONER) lance une demande de prix ayant pour objet des travaux de réalisation de la clôture (mûr + guérite+ portail) sur le site de kossodo au profit du FONER. Les travaux seront financés sur les ressources budget FONER.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés disposant d'un agrément de type B1 au moins couvrant la région du centre dans le domaine des travaux pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique comme suit :

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du Fonds National pour l'Éducation et la Recherche (FONER) sise à la zone projet ZACA, au 4ème étage de l'immeuble BADF, aile droit, dernier bureau à droite. Téléphone (+226) 25 31 87 31/ 25 31 68 05/ 70 38 59 21. Site web : www.foner.bf.gov

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du Fonds National pour l'Éducation et la Recherche (FONER) sise à la zone projet ZACA, au 4ème étage de l'immeuble BADF, aile droit, dernier bureau à droite. Téléphone (+226) 25 31 87 31/ 25 31 68 05. Site web : www.foner.bf.gov et moyennant paiement d'un montant non remboursable : lot unique : cent cinquante mille (150 000) francs CFA; au service de la comptabilité et des paiements de la Direction des Finances et de la Comptabilité (SCP/DFC). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant Lot unique : deux millions (2 000 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du Fonds National pour l'Éducation et la Recherche (FONER) sise à la zone projet ZACA, au 4ème étage de l'immeuble BADF, aile droit, dernier bureau à droite. Téléphone (+226) 25 31 87 31/ 25 31 68 05. Site web : www.foner.bf.gov, avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00 précises**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre vingt dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le budget prévisionnel pour l'exécution des travaux est de :

- Cent sept millions cent mille (107 100 000) francs CFA toutes taxes comprises, pour le lot unique;

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Wouimin Ahmed Felix GNAMOU
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

Construction d'un immeuble R+5 avec Édicule

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International
N° : 2025-01/ANAC/DAFC/SMG du 17/03/2025
Financement : Budget de l'ANAC, Gestion 2025

Cet avis appel d'offres ouvert international fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC).

- 1- Le Directeur Général de l'ANAC lance un appel d'offre ayant pour objet la construction d'un immeuble R+5 avec édicule tels que décrits dans les Données particulières de l'appel d'offre. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de l'appel d'offre.
- 2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de type B-4 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en un (01) lot unique : construction d'un immeuble R+5 avec édicule. Le budget prévisionnel est d'un milliard trois cent soixante-dix millions (1 370 000 000) FCFA. Le délai d'exécution est de douze (12) mois.
- 3- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'Appel d'Offres Ouvert dans les bureaux du Service Moyens Généraux de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile, 01 BP 1158, Ouagadougou 01, sis 195, Avenue de la Révolution, face à la Cité An II, Tel : (00226) 25.30.64.88.
- 4- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'Appel d'Offres Ouvert à l'Agence Nationale de l'Aviation Civile, 01 BP 1158, Ouagadougou 01, sis 195, Avenue de la Révolution, face à la Cité An II, Tel : (00226) 78-72-41-87 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trois cent mille (300 000) FCFA au Service Comptable de l'ANAC.
- 5- Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offre, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de vingt millions (20 000 000) FCFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises à l'adresse au Service Courrier de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile, 01 BP 1158, Ouagadougou 01, sis 195, Avenue de la Révolution, face à la Cité An II, Tél : (00226) 25.30.64.88, avant le **mardi 13 mai 2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

- 6- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date limite de dépôt des offres

Le Président de la Commission D'Attribution des marchés

Daouda Abdoul Aziz W.A. AMOUSSA

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

COMMUNIQUE

ANNULATION DE L'AVIS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-006/CARFO/DG/DMP PORTANT ACQUISITION D'IMPRIMES ET REGISTRES AU PROFIT DE LA CARFO SUIVANT DECISION N° 2024- L0092/ARCOP/ORD DU 24/03/2024

La Directrice des Marchés Publics, présidente de la commission d'attribution des marchés, informe les candidats à l'avis de demande de prix n°2025-006/CARFO/DG/DMP portant acquisition d'imprimés et registres au profit de la CARFO, paru dans le quotidien des marchés publics du 13 mars 2025 est annulé suivant décision n° 2024- L0092/ARCOP/ORD du 24/03/2024.

Par conséquent, le report de l'ouverture des plis prévu le jeudi 27 mars 2025 est sans objet. Un nouvel avis sera publié dans la revue des marchés publics très prochainement. Les reçus d'achat des dossiers de la demande de prix n°2025-006/CARFO/DG/DMP resteront toujours valable.

Par ailleurs elle s'excuse pour tout désagrément et sait compter sur la compréhension de tous.

La Directrice des Marchés Publics

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

FONDS NATIONAL POUR LA PROMOTION DU SPORT ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE RELATIF AU LIEU DE DEPOT DES OFFRES ET A LA VISITE DE SITE

N°2025-01/FNPSL/DG/PRM du 26 mars 2025

La personne Responsable de la Commande Publique du Fonds National pour la Promotion du Sport et des Loisirs, président de la commission d'attribution des marchés informe les candidats à la Demande de prix n°2025-01/FNPSL/DG/PRM du 06 mars 2025 paru dans le quotidien des marchés publics n°4104 du mercredi 26 mars 2025 relatif aux travaux de construction d'un plateau omnisports (basket-ball, volleyball et badminton) et d'une clôture grillagée à l'ISSDH, que les IC 13.3 (a) et 14 des **Données particulières de l'appel d'offres** sont modifiées ainsi qu'il suit :

au lieu de

Section II : Données particulières de la demande de prix

C. Préparation des offres	
IC 13.3 (a)	Aux fins de remise des offres uniquement , l'adresse de l'Autorité contractante est la suivante : Personne Responsable des Marchés : Arouna KABORE Adresse: Immeuble OUEDRAOGO Hamadé, zone ZACA, en face de l'HOTEL PALM BEACH annexe sur l'avenue Yennega, non loin du cimetière municipal Étage/Numéro de bureau : 3ème étage, secrétariat PRM _____ Ville : Ouagadougou _____ Code postal : 01 _____ Boîte postale : 01 BP 2209 Ouagadougou 01 _____ Pays : Burkina Faso
IC 14	La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : _____ Heure : 09h00 a) Remise main à main : <input checked="" type="checkbox"/> _____ b) Par voie électronique : _____ c) Par courrier : _____

Lire

Section II : Données particulières de la demande de prix

C. Préparation des offres	
IC 13.3 (a)	Aux fins de remise des offres uniquement, l'adresse de l'Autorité contractante est la suivante : Personne Responsable de la Commande Publique : Arouna KABORE Adresse: immeuble ZONGO Valentin, zone ZACA, en face de la station OLA sur l'avenue Yennega, côté ouest de l'ARCOP. Étage/Numéro de bureau : 5ème étage au Secrétariat PRM Ville : Ouagadougou Code postal : 01 _____ Boîte postale : 01 BP 2209 Ouagadougou 01 _____ Pays : Burkina Faso
IC 14	La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : 07/04/2025 Heure : 9 h 00 a) Remise main à main : <input checked="" type="checkbox"/> _____ b) Par voie électronique : _____ c) Par courrier : _____

Par ailleurs, il est porté à la connaissance des candidats intéressés que la visite du site relatif à ladite Demande de Prix n°2025-01/FNPSL/DG/PRM du 06 mars 2025 est fixée **au jeudi 03 avril 2025, de 10h 00 mn à 12h00 mn** sur ledit site.

Pour toute information veuillez appeler aux **+226 79 23 22 00/ 70 23 22 00**

La Personne Responsable de la Commande Publique

KABORE Arouna

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Travaux de construction de deux mille (2 000) latrines familiales dans les régions du Centre-Nord et du Nord au profit du Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R)

Avis d'Appel d'Offres pour les
N°2025__009T__MEEA/SG/DMP

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, exercice 2025.

1. Le gouvernement du Burkina Faso a obtenu des fonds auprès de la Banque Africaine de Développement, afin de financer le Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Réalisation de deux mille (2 000) latrines familiales dans les régions du Centre-Nord et du Nord au profit du Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R).

Les travaux comprennent quatre (04) lots qui se déclinent comme suit :

- Lot 1 : Réalisation de 500 latrines familiales dans la province du Zoundoma
- Lot 2 : Réalisation de 500 latrines familiales dans la province du Namentenga
- Lot 3 : Réalisation de 500 latrines familiales dans la province du Bam
- Lot 4 : Réalisation de 250 latrines familiales dans la province du Zoundoma et de 250 latrines familiales dans la province du Passoré

Le délai d'exécution des travaux est de huit (08) mois pour chacun des lots 1, 2, 3 et 4. Délais non cumulables en cas d'obtention de plusieurs lots.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert conformément au décret n°2024-1748/ PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après DMP/MEEA à Ouaga 2000 de 7 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes du lundi au vendredi.

5. Les exigences en matière de qualifications sont la participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés dans la réalisation de latrines familiales. Voir le DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs pour chacun des lots 1; 2; 3 et 4 à l'adresse mentionnée ci-après : Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et des Finances. La méthode de paiement sera le règlement à la caisse avec la délivrance d'un reçu d'achat qui sera joint au dossier de soumission. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à la Direction des Marchés Publics du MEEA.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après DMP/ MEEA à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22 au plus tard avant le **lundi 28 avril 2025 à 09 heures 00** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1 : deux millions (2 000 000) Francs CFA ;
- Lot 2 : deux millions (2 000 000) Francs CFA ;
- Lot 3 : deux millions (2 000 000) Francs CFA ;
- Lot 4 : deux millions (2 000 000) Francs CFA.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le _____ 2025, à 9 heures à l'adresse suivante : DMP/MEEA sise à Ouaga 2 000, Avenue Ousmane SEMBENE, Burkina Faso, 03 BP 7010 Ouagadougou, tél. : 25 49 99 22

NB : le montant prévisionnel pour chacun des lots 1, 2, 3 et 4 est de cent millions (100 000 000) de FCFA HT-HD.

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/ MEEA*

André HIEN

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 47**
- * **Marchés de Travaux** **P. 48 à 53**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 54 & 55**

Fournitures et Services courants

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Acquisition de matériel informatique au profit de la commune de Mogtéo

Avis de demande de prix
n° 2025-07/ RPCL/PGNZ/CMGT/PRM
Financement : Fonds minier, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Mogtéo.

1. La Personne Responsable des Marchés publics de la commune de Mogtéo dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet « Acquisition de matériel informatique au profit de la commune de Mogtéo » tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et titulaire d'un agrément technique de catégorie B du domaine 1.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : acquisition de matériel informatique au profit de la commune de Mogtéo

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés, téléphone : 70 84 47 89.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non

remboursable de vingt mille (20 000) F CFA par lot à la perception de Mogtéo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) F CFA ; devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés, avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Enveloppe prévisionnelle, lot unique : 17 000 000 FCFA TTC

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES

Yacouba SAWADOGO
Secrétaire Administratif

Travaux d'entretien courant des routes en terre au profit de la mairie de l'arrondissement n°4 de la commune de Ouagadougou

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2025-01/CO/ARRDT N°4/M/PRM

Financement : Budget commune de Ouagadougou Arrondissement n°4 gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion2025, de l'arrondissement n°04.

1. La Mairie de l'arrondissement n°04, 01 BP : 85 Ouaga 01 tel : 25-35-91-07 lance une demande de prix ayant pour objet : travaux d'entretien courant des routes en terre au profit de la Mairie de l'Arrondissement n°4. Les travaux seront financés sur les ressources de la commune de Ouagadougou Arrondissement n°4 gestion 2025.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées dans la catégorie TR3 ou T3 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont composés d'un lot unique :
TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES ROUTES EN TERRE AU PROFIT DE LA MAIRIE DE L'ARRONDISSEMENT N°04 "budget prévisionnel commune de Ouagadougou (32.000.000) FCFA TTC"

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés 01 BP : 85 Ouaga 01 Arrondissement n°04 Tél : 78-94-95-97

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à Ouagadougou/Arrondissement n°04; 01 BP 85 Ouaga 01/
Tel : 25-35-91-07 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA auprès de la régie des recettes (bureau vente de timbres) sis à la Mairie de l'Arrondissement n°04 ou auprès des services de la Trésorerie Régionale du Centre.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux candidats, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent mille (900.000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat général de l'arrondissement n°04, 01 BP 85 Ouaga 01 tel: 25-35-91-07 avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Issaka KABORE
Contrôleur du Trésor

Réalisation de cinq (05) forages positifs aux villages de Sihoun, Songo, Doûn-dira, Gourazanopiya et Sambarégou

Avis de demande de prix
N°2025-002/RCES/PBLG/CZBR
Financement : FMDL-Budget communal, gestion 2025
Budget prévisionnel : 30 000 000 F CFA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Zabré.

- 1 .La commune de Zabré lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2 .Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément Fn) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 4 .Les travaux se décomposent en lot unique : réalisation de cinq (05) forages positifs
5. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
6. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de (adresse complète de la Personne responsable des marchés tél : 63 10 00 01).
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat du secrétaire général de la mairie de Zabré et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant neuf cent mille (900 000) FCFA remises au secrétariat du secrétaire général de la mairie de Zabré, avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00.**
10. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*Le Président de la Commission
d'attribution des marchés*

Mohamadé BANDAOGO
Contrôleur des Services Financiers

Travaux de réfection d'une auberge à Niaogho centre

Avis de demande de prix :
N° : 2025-01/RCES/PBLG/CNGH/PRM de 20 /03/2025
Financement : Budget communal/ FMDL 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2025 de la commune de Niaogho.

1. La commune de Niaogho lance une demande de prix ayant pour objet Travaux de réfection d'une auberge à Niaogho centre. Les travaux seront financés sur les ressources du FMDL Gestion 2025.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (Agrément Technique B1) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en :

Lot unique : Travaux de réfection d'une auberge à Niaogho centre.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours pour le lot unique.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de la mairie de Niaogho, Tél : 66 87 79 79
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et Trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA devront parvenir ou être remises au bureau de la PRM à la mairie, avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : L'enveloppe prévisionnelle est de : 15 436 851 TTC

La personne responsable des marchés publics

PORGO Ousmane

Réalisation de cinq (05) forages positifs aux villages de Sihoun, Songo, Doûn-dira, Gourazanopiya et Sambarégou

Avis de demande de prix
N°2025-002/RCES/PBLG/CZBR
Financement : FMDL-Budget communal, gestion 2025
Budget prévisionnel : 30 000 000 F CFA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Zabré.

1. La commune de Zabré lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément Fn) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
4. Les travaux se décomposent en lot unique : réalisation de cinq (05) forages positifs
5. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
6. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de (adresse complète de la Personne responsable des marchés tél : 63 10 00 01).
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat du secrétaire général de la mairie de Zabré et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
09. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant neuf cent mille (900 000) FCFA remises au secrétariat du secrétaire général de la mairie de Zabré, avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00.**
10. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Mohamadé BANDAOGO
Contrôleur des Services Financiers

Travaux de construction d'infrastructures au profit de la commune de Méguet

Avis de demande de prix
n°2025-01/RPCL/PGNZ/CMEG/M/SG/PRM du 20 février 2025
Financement : FMDL

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Méguet.

1. La commune de Méguet lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant un agrément technique B1 au minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent en quatre (04) lots :

- Lot 1 ; travaux de construction d'un (01) bâtiment administratif au lycée de Tanghin.
Lot 2 : travaux de construction de deux (02) logements à l'école de Sandaogo
Lot 3 : réalisation d'une latrine à quatre (04) postes au CEG de Méguet « C »
Lot 4 : réalisation d'une latrine à trois (03) postes à l'école de Koulwéogo « B »

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Lot 1 : soixante (60) jours, lot 2 : soixante (60) jours, lot 3 : quarante-cinq (45) jours, lot 4 : quarante-cinq (45) jours

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés. Tel : 70 38 07 34

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour chacun des lots 1 et 2 et dix mille (10 000) francs CFA pour chacun des lots 3 et 4 auprès du receveur municipal à la perception de Méguet (tel : 24 70 83 13). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de lot 1 :trois cent mille (300 000) francs CFA , lot 2 :cent quatre-vingt mille (180 000) francs CFA , lot3 : cent vingt mille (120 000) francs CFA et lot4 :quatre-vingt-dix mille (90 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés, avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Montant prévisionnel :

Lot1 : dix millions (10 000 000) Francs CFA TTC.

Lot 2 : six millions (6 000 000) Francs CFA TTC.

Lot 3 : quatre millions trois cent mille (4 300 000) Francs CFA TTC.

Lot 4 : trois millions deux cent mille (3 200 000) Francs CFA TTC.

Personne Responsable des Marchés

Boukaré SAVADOGO

Construction et réhabilitation d'infrastructures sanitaires au profit de la commune de Mogtédó

Avis de demande de prix
n° 2025-08/ RPCL/PGNR/CMGT/PRM
Financement : FMD, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Mogtédó.

1. La Personne Responsable des Marchés publics de la Commune de Mogtédó lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de construction et réhabilitation d'infrastructures sanitaires au profit de la commune de Mogtédó tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées titulaires d'un agrément de type B1 minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se composent en deux (02) lots :

Lot 1 : Construction de deux salles d'hospitalisation (au CSPS de Nobsin et au CSPS de Mogtédó V3) au profit de la commune de Mogtédó

Lot 2 : Réhabilitation de la maternité du CSPS de Nobsin et du dispensaire du CSPS de Ouidi au profit de la commune de Mogtédó

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis à la Mairie de Mogtédó, tél : 70844789.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot1 et trente mille (30 000) FCFA pour le lot2 à la perception de Mogtédó. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million (1 000 000) FCFA pour le lot1 et cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot2 devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés, avant le **lundi 07 avril 2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires pour chaque lot, à compter de la date de remise des offres.

Enveloppe prévisionnelle : lot 1 : 38 000 000 FCFA TTC ; lot 2 : 19 000 000 FCFA TTC

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES

Yacouba SAWADOGO
Secrétaire Administratif

Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY à consulter pour les demandes de cotation

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-01/UDOC/P/SG/PRM**

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2025 et suite à la modification dudit plan de passation, l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY (UDOC) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de constituer un répertoire de fournisseurs/prestataires dans le cadre des procédures de cotations et de consultations de consultants au titre de l'année 2025.

2. Cet appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'application de l'article 76 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans les domaines d'activités ci-après :

I-FOURNITURES ET EQUIPEMENTS :

- Acquisition de pneus ;
- Acquisition de catalogues et imprimés publicitaires ;
- Achat de pin's ;
- Acquisition de conteneur ;
- Acquisition de matériel de bureau ;
- Acquisition de matériel informatique.

II- TRAVAUX

- Réfection de la salle de réunion ;
- Travaux de plomberie dans la ferme agro-pédagogique

III-PRESTATIONS INTELLECTUELLES

- Etude et suivi-contrôle des travaux de réfection de la salle de réunion et de plomberie dans la ferme agro-pédagogique
- Etc

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leur manifestation d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires à consulter pour les cotations de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY »

5. Le dossier à manifestation d'intérêt devra comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre à manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidats souscrit ;
- Une description du domaine d'activité ;
- Une présentation de l'entreprise et/ou du CV pour les personnes physiques indiquant les qualifications et les compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Un agrément technique s'il y a lieu ;
- Une copie de l'extrait du registre du commerce ;
- Une adresse complète (Numéro de téléphone, boîte postale, E-mail etc.)

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service auprès de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Aucune entreprise ne peut souscrire à plus de deux domaines d'intervention ;

8. Les offres devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des marchés au bâtiment B, bureau N°1 de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY située entre l'hôtel bon séjour et le conseil régional de la boucle du Mouhoun, avant **le vendredi 4 avril 2025 à 09 heures 00 minute.**

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des marchés au bâtiment B, bureau N°1 de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY située entre l'hôtel bon séjour et le conseil régional de la boucle du Mouhoun tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h00 du Lundi à Jeudi et de 7h30 à 16h30 le Vendredi.

10. L'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY se réserve le droit de donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La Personne Responsable de la Commande publique

BAGA Salifou

Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

Constitution d'une base de données des prestataires de la Mairie de Djigoué

**Avis à manifestation d'intérêt complémentaire
N°2025-03/ RSUO/PPON/CDJG/M/PRCP**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2025, la Mairie de la Commune de Djigoué prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations par voie de demandes de cotations et de consultations de consultants. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution, et de règlement des marchés publics et des délégations de services de service public ; la Mairie de Djigoué lance le présent avis à manifestation d'intérêt complémentaire en vue de la constitution d'une base de données de prestataires ;

2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt complémentaire étant de disposer d'une base de données de prestataires que l'institution pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations et de consultations de consultants au cours de l'année 2025;

3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :

SERVICES COURANTS

Sous-domaines

Entretien et réparation de véhicule à quatre (04) roues

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts complémentaire est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt complémentaire devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

SERVICES COURANTS

Sous-domaines

Entretien et réparation de véhicule à quatre (04) roues

Documents à fournir

- Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
- Agrément en matière de maintenance de matériels roulant ;
- Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ;
- Une présentation de l'entreprise.

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service à la Mairie sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt complémentaire afin de fournir les informations et les pièces requises ;

7. Un candidat a la possibilité de postuler pour plusieurs lots du même domaine ;

8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine ;

10. La Mairie se réserve le droit de ne donner suite à toute ou partie des manifestations d'intérêt reçues

11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt complémentaire pour la constitution de la base de données des prestataires de la Mairie : Préciser le domaine et le sous-domaine concerné » Personne responsable de la Commande Publique de la Mairie de Djigoué. Tél : 76 83 31 55/ 72 81 64 11 au plus tard le **vendredi 4 avril 2025 à 09 heures 30 minutes.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat

La Personne Responsable de la Commande Publique

Mireille COMPAORE
Aide comptable



La célérité dans la transparence